

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional**
<%moisCX%>

*Présenté par
Jean-Paul Huchon
Président du conseil régional
d'Ile-de-France*

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

SOUTIEN REGIONAL AUX CENTRES DE FORMATION :

- A L'EQUIPEMENT DES CENTRES DE FORMATION PARAMEDICALE ET MAIEUTIQUE,
- A L'INVESTISSEMENT ET A L'EQUIPEMENT DANS LES CENTRES DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL
- PROPOSITION DE DESAFFECTATION SUR LE BUDGET 2011
- AVENANT A LA CONVENTION 12-499-022-I

Chapitre budgétaire : 901 « Formation professionnelle et apprentissage »
Code fonctionnel 13 « Formations sanitaires et sociales »

Programme HP13-001 « Formations sanitaires»
Action 11300104 « Organismes de formation initiale des professions paramédicales
et des sages femmes»

Programme HP 13-002 « formations sociales»
Action 11300204 « organismes de formation initiale en travail social »

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
ANNEXE AU RAPPORT N°1	5
Détail des interventions régionales proposées dans ce rapport.....	5
1. Intervention régionale en matière d'équipement pour les centres de formation sanitaire.....	6
2. Intervention régionale en matière d'équipement et d'investissement pour les centres de formation en travail social	7
3. Désaffectation sur le budget 2011.....	7
4. Subvention d'investissement 2012 : avenant suite à une erreur matérielle	8
5. Subvention d'investissement 2014 : erreur matérielle	8
ANNEXE AU RAPPORT N°2	9
PROJET DE DELIBERATION	11
ANNEXE 1 A LA DELIBERATION	14
ANNEXE 2 A LA DELIBERATION	17
ANNEXE 3 A LA DELIBERATION	31
ANNEXE 4 A LA DELIBERATION	147

EXPOSE DES MOTIFS

L'objet du rapport est de soumettre à votre approbation le financement d'investissements et d'équipements dans plusieurs centres de formation des secteurs sanitaire et social.

Les subventions d'investissement 2014 des écoles sont calculées en application de la délibération n° CR 54-10 du 1^{er} octobre 2010 qui fixe des règles uniformes et équitables et définit les modalités et conditions d'attribution des aides en matière d'investissement immobilier et d'équipement pour les centres de formation en travail social, et d'équipement pour les centres de formation paramédicale et maïeutique.

Des opérations d'investissement (uniquement pour le secteur social) ou d'équipement (pour les deux secteurs) sont proposées par les établissements afin de pouvoir dispenser les formations et effectuer les rentrées dans les meilleures conditions possibles pour les étudiants, conformément au récapitulatif inséré en annexe 2 de la délibération.

Il vous est donc proposé, conformément aux détails indiqués en annexe 1 de la délibération :

- d'affecter pour les centres de formation du secteur paramédical, une autorisation de programme d'un montant de **585 000 €**, disponible sur le chapitre 901 « Formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 13 « Formations sanitaires et sociales », programme HP 13-001 « Formations sanitaires », action 11300104 « Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes » du budget 2014 ;
- d'affecter pour les centres de formation en travail social, une autorisation de programme d'un montant de **1 730 838 €**, disponible sur le chapitre 901 « Formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 13 « Formations sanitaires et sociales », programme HP13-002 « Formations sociales », action 11300204 « Organismes de formation initiale en travail social » du budget 2014.

Par ailleurs, le bénéficiaire suivant a informé la Région de l'abandon de son projet qui a fait l'objet d'une attribution de subvention et d'une affectation d'autorisations de programme lors de la Commission Permanente du 7 juillet 2011 (CP n° 11-606) : Centre hospitalier de Provins (6 000 €).

Il est par conséquent proposé de désaffecter un montant d'autorisations de programme de **6 000 €** sur le chapitre 901 « Formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 13 « Formations sanitaires et sociales », programme HP 13-001 « Formations sanitaires », action 11300104 « Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes » du budget 2011.

Un avenant est également proposé suite à une erreur matérielle, dans le cadre d'un projet d'investissement subventionné en 2012.

Enfin, une erreur matérielle apparaît dans l'état récapitulatif – annexe 1 (page 5) de la délibération n° CP 14-009 du 30 janvier 2014. En effet, la base subventionnable du projet n° 14000611 du Centre de Formation de l'Essonne est de 1 020 000 € (cf. convention et fiche « projet » - annexe 3 de la délibération n° CP 14-009 du 30 janvier 2014) au lieu de 4 800 000 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE AU RAPPORT N°1

Détail des interventions régionales proposées dans ce rapport

1. Intervention régionale en matière d'équipement pour les centres de formation sanitaire

1.1. Contexte

Les réformes des formations paramédicales supérieures s'inscrivent dans un contexte de généralisation de l'intégration des diplômes nationaux au processus européen des accords de Bologne, dit LMD (Licence / Master / Doctorat) qui permet la reconnaissance mutuelle des diplômes par l'ensemble des pays de l'Union Européenne. A terme, toutes les formations supérieures (niveau III et au-delà) seront intégrées dans le cursus LMD selon un processus qui s'inspirera du modèle adopté pour les formations en soins infirmiers et du bilan de cette première étape de la réforme.

Dans le cadre de ces réformes et de la mise en œuvre des nouveaux référentiels de formation et suite à une consultation régionale, les instituts de formation du secteur sanitaire ont fait remonter des besoins en équipement pédagogique.

Les demandes des instituts portent, pour la grande majorité d'entre elles, sur la formation en soins infirmiers, réforme entrée en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2009. Ces demandes d'équipement sont nécessaires pour assurer le déroulement des enseignements dans de bonnes conditions pédagogiques afin de dispenser une formation de qualité.

La formation est dispensée en partenariat entre les IFSI et les Universités à composante santé qui ont mis en place des modalités de formations diverses. Toutes les Universités proposent des cours à distance et des possibilités de connexion sur une plateforme développée par chaque Université qui font partie intégrante des enseignements obligatoires.

Ces nouvelles modalités de formation nécessitent un équipement informatique de qualité dont les IFSI sont souvent dépourvus, ainsi que du matériel pédagogique. C'est pourquoi, il est proposé de donner la priorité aux projets d'équipement liés à ces réformes structurantes.

1.2. Priorisation des projets

L'annexe 2 au présent rapport récapitule tous les projets présentés par les centres dont le total de subvention demandée s'élève à 0,944 M€. Toutes les demandes des instituts ont fait l'objet d'un classement prioritaire par nature d'équipement.

En 2014, beaucoup de besoins en équipement informatique, en installation et achat de matériel de vidéo-projection, et équipement et en installation de connexion wifi sont remontés par les centres, ainsi que pour le matériel pédagogique. Il est proposé également de retenir des projets d'aménagement de salles et de matériel de simulation.

Les demandes de subventions ont été instruites conformément aux critères d'éligibilité du dispositif. Seuls les projets répondant aux priorités définies ci-dessus ont été retenus.

Le coût total des projets subventionnés s'élève à 0,980 M€. Le montant des subventions d'équipement proposées pour les centres de formation du sanitaire au titre de l'année 2014 s'élève à **585 000 €**, soit un taux moyen de subvention de 59,71 %.

2. Intervention régionale en matière d'équipement et d'investissement pour les centres de formation en travail social

En matière d'investissement et d'équipement, l'article 54 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales précise que « *la Région participe également dans les conditions définies par une délibération du conseil régional, à leurs dépenses d'investissement, d'entretien et de fonctionnement des locaux* » pour les établissements dispensant des formations sociales initiales agréés par la Région.

L'annexe 2 au présent rapport récapitule tous les projets présentés par les centres dont le total de subvention demandée s'élève à 1,979 M€.

Pour l'année 2014, les priorités suivantes ont été relevées dans les projets proposés par les centres de formation :

- L'exigence de mise aux normes des établissements recevant du public en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap (modifiées par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées).
Il est rappelé que sur présentation systématique et obligatoire des procès verbaux de sécurité, la notion d'urgence sera prise en compte pour identifier les travaux qui, faute de réalisation, pourraient mettre en péril la sécurité des personnes et ceux qui peuvent être lissés sur plusieurs années ;
- L'amélioration et la modernisation des outils pédagogiques accessibles aux étudiants : centres de documentation, équipements informatiques et audiovisuels, mobilier principalement.

Le coût total éligible des projets subventionnés s'élève à 2,878 M€. Le montant des subventions d'équipement et d'investissement proposées pour les centres de formation en travail social au titre de l'année 2014 s'élève à **1 730 838 €**, soit un taux moyen de subvention de 60,13 %.

Toutefois, comme pour le sanitaire, certains projets non financés à ce stade restent à l'étude pour l'année 2015, et de nouveaux besoins pourront émerger pour répondre aux exigences des nouvelles organisations des formations qui se mettent en place progressivement, et des mises aux normes.

3. Désaffectation sur le budget 2011

Affectation d'un montant de 6 000 € en faveur du Centre hospitalier de Provins par délibération n° CP 11-606 du 7 juillet 2011

Par délibération n° CP 11-606 du 7 juillet 2011, un montant de 6 000 € a été affecté pour le projet d'équipement pédagogique de l'institut de formation en soins infirmiers rattaché au centre hospitalier de Provins.

Ce projet n'ayant pas abouti, le bénéficiaire a informé la Région de son renoncement au bénéfice de la subvention.

Par conséquent, il convient de désaffecter un montant d'autorisations de programme de **6 000 €** sur le chapitre 901 « Formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 13 « Formations sanitaires et sociales », programme HP 13-001 « Formations sanitaires », action 11300104 « Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes » du budget 2011.

4. Subvention d'investissement 2012 : avenant suite à une erreur matérielle

L'Ecole Normale Sociale a sollicité la Région afin d'obtenir son soutien financier au titre du dispositif « Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations en travail social » adopté par délibération de l'Assemblée délibérante n° CR 54-10 du 1^{er} octobre 2010.

Par délibération n° CP 12-499 du 12 juillet 2012, la Région Île-de-France a décidé de soutenir l'Ecole Normale Sociale pour la réalisation de travaux de mises aux normes et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » (dossier n°12010250) de la convention 12-499-022-I.

Suite à une erreur matérielle, les dépenses d'équipement relatives à du matériel informatique n'ont pas été prises en compte au titre des dépenses éligibles à la subvention régionale d'un montant de 118 930 €. Il est proposé l'approbation d'un avenant pour intégrer ces dépenses. Le montant de la subvention reste inchangé.

5. Subvention d'investissement 2014 : erreur matérielle

Une erreur matérielle apparaît dans l'état récapitulatif – annexe 1 (page 5) de la délibération n° CP 14-009 du 30 janvier 2014. En effet, la base subventionnable du projet n° 14000611 du Centre de Formation de l'Essonne est de 1 020 000 € (cf. convention et fiche « projet » - annexe 3 de la délibération n° CP 14-009 du 30 janvier 2014) au lieu de 4 800 000 € indiqué dans l'état récapitulatif.

Cette correction est sans incidence sur la subvention globale de fonctionnement d'un montant de 500 000 € attribuée et affectée. Le taux de subvention applicable est bien de 49,02 %.

ANNEXE AU RAPPORT N°2

Récapitulatif des demandes de subvention en équipement-investissement des centres

Centres de formations paramédicaux et maïeutiques

Tableau des projets d'équipement remontés à la Région suite à la consultation

au titre de 2014

Demandes totales de subventions en €

dpt	établissements	Thématiques définies par la Région						Total
		1	2	3	4	5	6	
75	AP-HP		271 116,00 €			47 241,00 €	157 744,00 €	476 101,00 €
	GIP Montsouris	34 167,15 €						34 167,15 €
	Fondation Hôpital Saint-Joseph						10 467,47 €	10 467,47 €
Total 75 + AP/HP		34 167,15 €	271 116,00 €	0,00 €	0,00 €	47 241,00 €	168 211,47 €	520 736,62 €
78	Centre Hospitalier de Rambouillet						6 080,00 €	6 080,00 €
	Centre Hospitalier de Versailles			6 480,00 €				6 480,00 €
	Centre Hospitalier de Poissy-Saint-Germain						12 540,00 €	12 540,00 €
	MGEN - Institut National Marcel Rivière		59 980,85 €					59 980,85 €
Total 78		0,00 €	59 980,85 €	6 480,00 €	0,00 €	0,00 €	18 620,00 €	85 080,85 €
91	Centre Hospitalier Barthélémy Durand						21 571,00 €	21 571,00 €
	Centre Hospitalier du Sud Francilien		3 549,60 €			7 093,14 €	7 650,04 €	18 292,78 €
	Total 91		0,00 €	3 549,60 €	0,00 €	0,00 €	7 093,14 €	29 221,04 €
92	CASH Nanterre	15 614,84 €						15 614,84 €
	Centre Hospitalier Foch-Suresnes						60 141,89 €	60 141,89 €
	Institut Hospitalier Franco-Britannique						18 988,66 €	18 988,66 €
Total 92		15 614,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	79 130,55 €	94 745,39 €
93	IFITS Théodore Simon	294,97 €					15 257,08 €	15 552,05 €
	Etablissement Public de Santé de Ville Evrard					5 228,80 €	6 223,64 €	11 452,44 €
	Centre de Formation Louise Couvé	6 876,30 €	1 293,12 €				8 668,94 €	16 838,36 €
	Centre Hospitalier de Saint-Denis	4 481,00 €				1 024,13 €	6 457,13 €	11 962,26 €
	Fondation Œuvre Croix-Saint-Simon						50 850,90 €	50 850,90 €
Total 93		11 652,27 €	1 293,12 €	0,00 €	0,00 €	6 252,93 €	87 457,69 €	106 656,01 €
94	Les Hôpitaux de Saint-Maurice - ENKRE	381,84 €				32 919,49 €		33 301,33 €
	Centre Hospitalier Les Murets-La Queue en Brie						9 642,00 €	9 642,00 €
	Total 94		381,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	32 919,49 €	9 642,00 €
95	Centre Hospitalier de Gonesse						20 032,51 €	20 032,51 €
	Centre Hospitalier de Beaumont-sur-Oise					12 833,00 €		12 833,00 €
	Centre Hospitalier Victor Dupouy - Argenteuil						8 360,93 €	8 360,93 €
	Centre Hospitalier Roger Prévot - Moisselles	4 211,50 €					8 632,00 €	12 843,50 €
	Total 95		4 211,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 833,00 €	37 025,44 €
Total Ile-de-France		66 027,60 €	335 939,57 €	6 480,00 €	0,00 €	106 339,56 €	429 308,19 €	944 094,92 €

Thématiques définies :

- 1 Ordinateur
- 2 Vidéo-projection (avec cablage dédié)
- 3 Wi-fi (avec cablage dédié)
- 4 Visio-conférence (avec cablage dédié), si le projet est en adéquation avec la démarche pédagogique de l'Université partenaire
- 5 Cloisement, aménagement salles de cours... // Tableau numérique
- 6 Divers : matériel pédagogique, Logiciel Win-IFSI, appareil de simulation

Centres de formations en travail social

Tableau des projets d'investissement et d'équipement

au titre de 2014

Demandes totales de subventions en €

dpt	établissements	Equipement	Investissement	Demandes de subvention
75	IRTS Parmentier	35 556,00	720 000,00	755 556,00 €
	CRAMIF	20 534,50		20 534,50 €
	Ecole Normale Sociale	9 153,00	24 443,00	33 596,00 €
	Ecole de Formation Psycho-Pédagogique	13 419,00		13 419,00 €
Total 75				823 105,50 €
78	Buc Ressources	76 102,54	341 839,19	417 941,73 €
Total 78				417 941,73 €
91	IRFASE		77 956,87	77 956,87 €
Total 91				77 956,87 €
92	L'Horizon	12 242,81		12 242,81 €
Total 92				12 242,81 €
93	CFPES-CEMEA	37 290,00	24 029,00	61 319,00 €
Total 93				61 319,00 €
95	Ecole Pratique de Service Social		586 899,00	586 899,00 €
Total 95				586 899,00 €
Total Ile-de-France				1 979 464,91 €

PROJET DE DELIBERATION**DU****FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES :****SOUTIEN REGIONAL AUX CENTRES DE FORMATION :**

- A L'EQUIPEMENT DES CENTRES DE FORMATION PARAMEDICALE ET MAÏEUTIQUE
- A L'INVESTISSEMENT ET A L'EQUIPEMENT DANS LES CENTRES DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL
- PROPOSITION DE DESAFFECTATION SUR LE BUDGET 2011
- AVENANT A LA CONVENTION 12-499-022-I

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le Code général des collectivités territoriales ;
- VU** Le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L 451-1 et suivants ;
- VU** Le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L 4383-1 et suivants, et R 6145-28 et suivants, L 4151-7 et les articles D 451-18, D 4383-1 et suivants, R 6145-28 et suivants ;
- VU** La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social ;
- VU** La loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU** La délibération n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission permanente ;
- VU** La délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France ;
- VU** La délibération n° CR 54-10 du 1^{er} octobre 2010 relative au dispositif-cadre pour le soutien régional à l'investissement immobilier et à l'équipement dans les centres de formation en travail social, et à l'équipement des centres de formation paramédicale et maïeutique ;
- VU** La délibération n° CR 103-11 du 17 novembre 2011 relative aux formations sanitaires et sociales, aux conventions d'objectifs et de moyens pour les centres de formation paramédicaux, maïeutiques et en travail social ;
- VU** La délibération n° CP 11-606 du 7 juillet 2011 relative aux formations sanitaires et sociales ;
- VU** La délibération n° CP 12-499 du 12 juillet 2012 relative aux formations sanitaires et sociales ;
- VU** La délibération n° CP 14-009 du 30 janvier 2014 relative aux formations sanitaires et sociales ;
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour 2014 ;
- VU** Le rapport <numCX%> présenté par Monsieur le Président du conseil régional d'Ile-de-France ;

- VU** L'avis de la commission de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap ;
- VU** L'avis de la commission de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'alternance ;
- VU** L'avis de la commission des finances, de la contractualisation et l'administration générale.

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : Formations sanitaires

Décide de participer au titre du dispositif « équipement des établissements conventionnés dispensant des formations dans le secteur paramédical et maïeutique » au financement des projets détaillés en annexe 3 à la présente délibération par l'attribution de subventions dont le montant maximum prévisionnel est déterminé par application du pourcentage de participation régionale à la base subventionnable des projets.

Affecte une autorisation de programme d'un montant de **585 000 €**, disponible sur le chapitre 901 « Formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 13 « Formations sanitaires et sociales », programme HP13-001 « Formations sanitaires », action 11300104 « Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes » du budget 2014 pour l'équipement pédagogique, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 2.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature avec le bénéficiaire de la convention cadre adoptée par délibération n° CR 54-10 en date du 1^{er} octobre 2010 relative au dispositif-cadre pour le soutien régional à l'investissement immobilier et à l'équipement dans les centres de formation en travail social et à l'équipement des centres de formation paramédicale et maïeutique, et autorise le Président à la signer.

Article 2 : Formations sociales

Décide de participer au titre du dispositif « investissement et équipement des établissements dispensant des formations initiales dans le secteur social » au financement des projets détaillés en annexe 3 à la présente délibération par l'attribution de subventions dont le montant maximum prévisionnel est déterminé par application du pourcentage de participation régionale à la base subventionnable du projet.

Affecte une autorisation de programme d'un montant de **1 730 838 €** disponible sur le chapitre 901 « Formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 13 « Formations sanitaires et sociales », programme HP13-002 « Formations sociales », action 11300204 « Organismes de formation initiale en travail social » du budget 2014 pour les travaux de mise aux normes et d'accessibilité ainsi que l'amélioration et la modernisation des outils pédagogiques accessibles aux étudiants, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 2.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature avec le bénéficiaire de la convention cadre adoptée par délibération n° CR 54-10 en date du 1^{er} octobre 2010 relative au dispositif-cadre pour le soutien régional à l'investissement immobilier et à l'équipement dans les centres de formation en travail social et à l'équipement des centres de formation paramédicale et maïeutique, et autorise le Président à la signer.

Article 3 : Subvention d'investissement 2012 : avenant suite à une erreur matérielle

Adopte l'avenant à la convention 12-499-022-I présenté en annexe 4 pour permettre la prise en compte de dépenses relatives à de l'équipement informatique, au titre des dépenses éligibles à la subvention régionale d'un montant de 118 930 € attribuée par délibération n° CP 12-499 du 12 juillet 2012, et autorise le Président à le signer. Ces dépenses n'avaient pas été prises en compte suite à une erreur matérielle.

Article 4 : Désaffectation sur le budget 2011

Par délibération n° CP 11-606 du 7 juillet 2011, la subvention suivante a été attribuée :

- 6 000 € au Centre hospitalier de Provins (dossier IRIS n°11013229).

Le bénéficiaire ayant informé la Région de son renoncement au bénéfice de la subvention, désaffecte un montant d'autorisations de programme de **6 000 €** sur le chapitre 901 « Formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 13 « Formations sanitaires et sociales », programme HP 13-001 « Formations sanitaires », action 11300104 « Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes » du budget 2011.

Article 5 : Erreur matérielle dans l'annexe 1 de la délibération n° CP 14-009 du 30 janvier 2014

Suite à une erreur matérielle dans l'annexe 1 de la délibération n° CP 14-009 du 30 janvier 2014, corrige la base subventionnable du projet du Centre de Formation de l'Essonne (dossier IRIS n° 14000611) comme suit :

- Base subventionnable : 1 020 000 €

Cette donnée apparaissait déjà dans la convention et la fiche « projet » en annexe 3 de la délibération n° CP 14-009 du 30 janvier 2014. Cette correction est donc sans incidence sur la subvention attribuée et affectée.

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION

Détail des subventions attribuées

Centres de formations paramédicaux et maïeutiques

Subventions d'équipement au titre de l'année 2014

dpt	établissements	Assiette éligible du projet	subvention Région	%	Dossier IRIS
75	AP-HP	362 500,00 €	217 596,00 €	60,03%	EX005121
	GIP Montsouris	34 788,00 €	20 873,00 €	60,00%	EX005141
	Fondation Hôpital Saint-Joseph	17 445,78 €	10 467,00 €	60,00%	EX005136
Total 75 + AP/HP		414 733,78 €	248 936,00 €	60,02%	
78	Centre Hospitalier de Rambouillet	6 500,00 €	3 900,00 €	60,00%	EX005170
	Centre Hospitalier de Versailles	10 800,00 €	6 480,00 €	60,00%	EX005135
	Centre Hospitalier de Poissy-Saint-Germain	15 675,00 €	9 405,00 €	60,00%	EX005161
	MGEN - Institut National Marcel Rivière	12 488,09 €	7 493,00 €	60,00%	EX005131
Total 78		45 463,09 €	27 278,00 €	60,00%	
91	Centre Hospitalier Barthélémy Durand	35 952,00 €	21 571,00 €	60,00%	EX005145
	Centre Hospitalier du Sud Francilien	30 487,96 €	18 293,00 €	60,00%	EX005129
Total 91		66 439,96 €	39 864,00 €	60,00%	
92	CASH Nanterre	20 299,29 €	12 180,00 €	60,00%	EX005139
	Centre Hospitalier Foch-Suresnes	105 132,58 €	60 142,00 €	57,21%	EX005169
	Institut Hospitalier Franco-Britannique	31 647,77 €	18 989,00 €	60,00%	EX005171
Total 92		157 079,64 €	91 311,00 €	58,13%	
93	IFITS Théodore Simon	21 254,63 €	12 753,00 €	60,00%	EX005167
	Etablissement Public de Santé de Ville Evrard	15 069,00 €	9 041,00 €	60,00%	EX005146
	Centre de Formation Louise Couvé	22 170,52 €	13 302,00 €	60,00%	EX005127
	Centre Hospitalier de Saint-Denis	19 936,79 €	11 962,00 €	60,00%	EX005172
	Fondation Œuvre Croix-Saint-Simon	64 411,14 €	38 647,00 €	60,00%	EX005150
Total 93		142 842,08 €	85 705,00 €	60,00%	
94	Les Hôpitaux de Saint-Maurice - ENKRE	55 502,22 €	33 301,00 €	60,00%	EX005152
	Centre Hospitalier Les Murets-La Queue en Brie	16 070,00 €	9 642,00 €	60,00%	EX005090
Total 94		71 572,22 €	42 943,00 €	60,00%	
95	Centre Hospitalier de Gonesse	33 387,51 €	20 033,00 €	60,00%	EX005100
	Centre Hospitalier de Beaumont-sur-Oise	21 388,49 €	12 833,00 €	60,00%	EX005111
	Centre Hospitalier Victor Dupouy - Argenteuil	13 984,88 €	8 391,00 €	60,00%	EX005134
	Centre Hospitalier Roger Prévot - Moisselles	12 843,50 €	7 706,00 €	60,00%	EX005147
Total 95		81 604,38 €	48 963,00 €	60,00%	
Total Ile-de-France		979 735,15 €	585 000,00 €	59,71%	

Centres de formations en travail social

Subventions d'investissement et d'équipement au titre de l'année 2014

dpt	établissements	Assiette éligible du projet	subvention Région	%	Dossier IRIS
75	IRTS Parmentier équipement	40 095,00	24 057,00	60,00%	EX005173
	IRTS Parmentier investissement	1 081 855,17	649 113,00	60,00%	EX005174
	CRAMIF	20 534,45	12 321,00	60,00%	EX005128
	Ecole Normale Sociale équipement	13 424,62	8 055,00	60,00%	EX005142
	Ecole Normale Sociale investissement	43 019,35	25 812,00	60,00%	14011224
	Ecole de Formation Psycho-Pedagogique	18 569,00	11 141,00	60,00%	EX005140
Total 75		1 217 497,59 €	730 499,00 €	60,00%	
78	Buc Ressources investissement mise aux normes assainissement	41 852,23	13 611,00	32,52%	EX005154
	Buc Ressources investissement mise aux normes accessibilité	336 434,00	201 860,00	60,00%	EX005155
	Buc Ressources équipement	77 416,34	46 450,00	60,00%	EX005148
Total 78		455 702,57 €	261 921,00 €	57,48%	
91	IRFASE	129 928,12	77 957,00	60,00%	EX005165
Total 91		129 928,12 €	77 957,00 €	60,00%	
92	L'Horizon	20 404,69	12 243,00	60,00%	EX005113
Total 92		20 404,69 €	12 243,00 €	60,00%	
93	CFPES-CEMEA investissement	30 036,00	24 029,00	80,00%	EX005164
	CFPES-CEMEA équipement	46 615,00	37 290,00	80,00%	EX005163
Total 93		76 651,00 €	61 319,00 €	80,00%	
95	Ecole Pratique de Service Social	978 166,00	586 899,00	60,00%	14010127
Total 95		978 166,00 €	586 899,00 €	60,00%	
Total Ile-de-France		2 878 349,97 €	1 730 838,00 €	60,13%	

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION

Etat récapitulatif

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113001 - Formations sanitaires
Action :	11300104 - Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

Dispositif :	00000844 - Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
---------------------	---

Dossier :	EX005090 - CTRE HOSP LA QUEUE BRIE HOPITAL LES MURETS Investissement 12/03/2014		
Bénéficiaire :	R24786 - CTRE HOSP LA QUEUE BRIE HOPITAL LES MURETS		
Localisation :	VAL DE MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	9 642,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
16 070,00 €	TTC 60 %	9 642,00 €	

Dossier :	EX005100 - CENTRE HOSPITALIER GONESSE Investissement 14/03/2014		
Bénéficiaire :	R7484 - CENTRE HOSPITALIER GONESSE		
Localisation :	GONESSE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 033,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
33 387,51 €	TTC 60 %	20 033,00 €	

Dossier :	EX005111 - CTRE HOSP PORTES OISE HOPITAL JACQUES FRITSCHI Investissement 17/03/2014		
Bénéficiaire :	R18434 - CTRE HOSP PORTES OISE HOPITAL JACQUES FRITSCHI		
Localisation :	BEAUMONT-SUR-OISE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	12 833,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
21 388,49 €	TTC 60 %	12 833,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113001 - Formations sanitaires
Action :	11300104 - Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

Dispositif :	00000844 - Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
---------------------	---

Dossier :	EX005121 - APHP ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS Investissement 18/03/2014		
Bénéficiaire :	R7592 - APHP ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	217 596,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
362 500,00 €	TTC 60 %	217 596,00 €	

Dossier :	EX005129 - CTRE HOSP CORBEIL ESSONN SUD FRANCILIEN Investissement 19/03/2014		
Bénéficiaire :	R19980 - CTRE HOSP CORBEIL ESSONN SUD FRANCILIEN		
Localisation :	CORBEIL-ESSONNES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	18 293,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
30 487,96 €	TTC 60 %	18 293,00 €	

Dossier :	EX005134 - CENTRE HOSPITALIER VICTOR DUPOUY Investissement 19/03/2014		
Bénéficiaire :	R19016 - CENTRE HOSPITALIER VICTOR DUPOUY		
Localisation :	ARGENTEUIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	8 391,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
13 984,88 €	TTC 60 %	8 391,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113001 - Formations sanitaires
Action :	11300104 - Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

Dispositif :	00000844 - Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
---------------------	---

Dossier :	EX005135 - CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES Investissement 19/03/2014		
Bénéficiaire :	R10588 - CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES		
Localisation :	YVELINES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	6 480,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
10 800,00 €	TTC 60 %	6 480,00 €

Dossier :	EX005139 - CASH CTRE D'ACCUEIL DE SOINS HOSP NANTERRE Investissement 19/03/2014		
Bénéficiaire :	R10366 - CASH CTRE D'ACCUEIL DE SOINS HOSP NANTERRE		
Localisation :	HAUTS DE SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	12 180,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
20 299,29 €	TTC 60 %	12 180,00 €

Dossier :	EX005141 - CADRES DE SANTE MONTSOURIS - GIP ECOLE SUPERIEURE Investissement 19/03/2014		
Bénéficiaire :	R30106 - CADRES DE SANTE MONTSOURIS - GIP ECOLE SUPERIEURE		
Localisation :	VAL DE MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 873,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
34 788,00 €	TTC 60 %	20 873,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113001 - Formations sanitaires
Action :	11300104 - Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

Dispositif :	00000844 - Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
---------------------	---

Dossier :	EX005145 - CTRE HOSP ETAMPES HOPITAL BARTHELEMY DURAND Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R23393 - CTRE HOSP ETAMPES HOPITAL BARTHELEMY DURAND		
Localisation :	ETAMPES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	21 571,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
35 952,00 €	TTC 60 %	21 571,00 €	

Dossier :	EX005146 - SANTE DE VILLE EVRARD Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R1982 - SANTE DE VILLE EVRARD		
Localisation :	NEUILLY-SUR-MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	9 041,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
15 069,00 €	TTC 60 %	9 041,00 €	

Dossier :	EX005147 - CTRE HOSP MOISSELLES ROGER PREVOT Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R1986 - CTRE HOSP MOISSELLES ROGER PREVOT		
Localisation :	MOISSELLES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	7 706,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
12 843,50 €	TTC 60 %	7 706,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113001 - Formations sanitaires
Action :	11300104 - Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

Dispositif :	00000844 - Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
---------------------	---

Dossier :	EX005152 - LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	P0016634 - LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE		
Localisation :	VAL DE MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	33 301,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
55 502,22 €	TTC 60 %	33 301,00 €

Dossier :	EX005161 - CENTRE HOSPITALIER INTERCOM POISSY SAINT GERMAIN Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R7962 - CENTRE HOSPITALIER INTERCOM POISSY SAINT GERMAIN		
Localisation :	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	9 405,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
15 675,00 €	TTC 60 %	9 405,00 €

Dossier :	EX005167 - GIP IFITS INSTITUT DE FORMATION INTERHOSPITALIER THEODORE SIMON Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R11921 - GIP IFITS INSTITUT DE FORMATION INTERHOSPITALIER THEODORE SIMON		
Localisation :	NEUILLY-SUR-MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	12 753,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
21 254,64 €	TTC 60 %	12 753,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113001 - Formations sanitaires
Action :	11300104 - Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

Dispositif :	00000844 - Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
---------------------	---

Dossier :	EX005170 - CENTRE HOSPITALIER GENERAL RAMBOUILLET Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R4184 - CENTRE HOSPITALIER GENERAL RAMBOUILLET		
Localisation :	YVELINES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 900,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
6 500,00 €	TTC 60 %	3 900,00 €

Dossier :	EX005172 - CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DENIS CH DELAFONTAINE Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R15916 - CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DENIS CH DELAFONTAINE		
Localisation :	SAINT-DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	11 962,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
19 936,79 €	TTC 60 %	11 962,00 €

Dossier :	EX005127 - CFLC CTRE FORM LOUISE COUVE Investissement 19/03/2014		
Bénéficiaire :	R10507 - CFLC CTRE FORM LOUISE COUVE		
Localisation :	AUBERVILLIERS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	13 302,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
22 170,51 €	TTC 60 %	13 302,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113001 - Formations sanitaires
Action :	11300104 - Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

Dispositif :	00000844 - Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
---------------------	---

Dossier :	EX005131 - MGEN ACTION SANITAIRE & SOCIALE Investissement 19/03/2014		
Bénéficiaire :	R30023 - MGEN ACTION SANITAIRE & SOCIALE		
Localisation :	LA VERRIERE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	7 493,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
12 488,09 €	TTC 60 %	7 493,00 €

Dossier :	EX005136 - FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH ECOLE DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS Investissement 19/03/2014		
Bénéficiaire :	R4087 - FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH ECOLE DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 467,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
17 445,78 €	TTC 60 %	10 467,00 €

Dossier :	EX005150 - FONDATION OEUVRE DE LA CROIX ST SIMON Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R11909 - FONDATION OEUVRE DE LA CROIX ST SIMON		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	38 647,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
64 411,14 €	TTC 60 %	38 647,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113001 - Formations sanitaires
Action :	11300104 - Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

Dispositif :	00000844 - Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
---------------------	---

Dossier :	EX005169 - HOPITAL FOCH Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R9794 - HOPITAL FOCH		
Localisation :	HAUTS DE SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	60 142,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
105 132,58 €	TTC 57,21 %	60 142,00 €

Dossier :	EX005171 - OEUVRE DU PERPETUEL SECOURS HOPITAL DU PERPETUEL SECOURS Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R27017 - OEUVRE DU PERPETUEL SECOURS HOPITAL DU PERPETUEL SECOURS		
Localisation :	HAUTS DE SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	18 989,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
31 647,77 €	TTC 60 %	18 989,00 €

Total sur le dispositif 00000844 - Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique :	585 000,00 €
--	--------------

Total sur l'imputation 901 - 13 - 113001 - 11300104 :	585 000,00 €
--	--------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113002 - Formations sociales
Action :	11300204 - Organismes de formation initiale en travail social

Dispositif :	00000845 - Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
---------------------	---

Dossier :	EX005128 - CRAMIF PARIS CAISSE REG ASSU MALAD RIF Investissement 19/03/2014		
Bénéficiaire :	R1423 - CRAMIF PARIS CAISSE REG ASSU MALAD RIF		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	12 321,00 €	Code nature :	204182

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
20 534,45 €	TTC 60 %	12 321,00 €

Dossier :	EX005113 - L'HORIZON Investissement 17/03/2014		
Bénéficiaire :	R29363 - L'HORIZON		
Localisation :	HAUTS DE SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	12 243,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
20 404,69 €	TTC 60 %	12 243,00 €

Dossier :	EX005140 - AEFPP ASS ECOLE FORM PSYCHO PEDAGOGIQUE Investissement 19/03/2014		
Bénéficiaire :	R29360 - AEFPP ASS ECOLE FORM PSYCHO PEDAGOGIQUE		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	11 141,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
18 569,00 €	TTC 60 %	11 141,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113002 - Formations sociales
Action :	11300204 - Organismes de formation initiale en travail social

Dispositif :	00000845 - Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
---------------------	---

Dossier :	EX005142 - ECOLE NORMALE SOCIALE Investissement 19/03/2014		
Bénéficiaire :	R29359 - ECOLE NORMALE SOCIALE		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	8 055,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
13 424,62 €	TTC 60 %	8 055,00 €

Dossier :	EX005148 - SAUVEGARDE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R19482 - SAUVEGARDE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES		
Localisation :	BUC		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	46 450,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
77 416,34 €	TTC 60 %	46 450,00 €

Dossier :	EX005154 - SAUVEGARDE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R19482 - SAUVEGARDE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES		
Localisation :	BUC		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	13 611,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
41 852,23 €	TTC 32,52 %	13 611,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113002 - Formations sociales
Action :	11300204 - Organismes de formation initiale en travail social

Dispositif :	00000845 - Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
---------------------	---

Dossier :	EX005155 - SAUVEGARDE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R19482 - SAUVEGARDE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES		
Localisation :	BUC		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	201 860,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
336 434,00 €	TTC 60 %	201 860,00 €	

Dossier :	EX005163 - ASSOCIATION REGIONALE DES CEMEA IDF Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R22254 - ASSOCIATION REGIONALE DES CEMEA IDF		
Localisation :	AUBERVILLIERS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	37 290,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
46 615,00 €	TTC 80 %	37 290,00 €	

Dossier :	EX005164 - ASSOCIATION REGIONALE DES CEMEA IDF Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R22254 - ASSOCIATION REGIONALE DES CEMEA IDF		
Localisation :	AUBERVILLIERS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	24 029,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
30 036,00 €	TTC 80 %	24 029,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113002 - Formations sociales
Action :	11300204 - Organismes de formation initiale en travail social

Dispositif :	00000845 - Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
---------------------	---

Dossier :	EX005165 - IRFASE INST RECHERCHE FORM ACTION SOCIALE 91 Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R21131 - IRFASE INST RECHERCHE FORM ACTION SOCIALE 91		
Localisation :	EVRY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	77 957,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
129 928,12 €	TTC 60 %	77 957,00 €	

Dossier :	EX005173 - INSTITUT PARMENTIER Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R10021 - INSTITUT PARMENTIER		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	24 057,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
40 095,00 €	TTC 60 %	24 057,00 €	

Dossier :	EX005174 - INSTITUT PARMENTIER Investissement 20/03/2014		
Bénéficiaire :	R10021 - INSTITUT PARMENTIER		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	649 113,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
1 081 855,17 €	TTC 60 %	649 113,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-370	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	901 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	13 - Formation sanitaire et sociale
Programme :	113002 - Formations sociales
Action :	11300204 - Organismes de formation initiale en travail social

Dispositif :	00000845 - Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
---------------------	---

Dossier :	14010127 - EPSS ECOLE PRATIQUE SER VICE SOCIAL		
Bénéficiaire :	R12025 - EPSS ECOLE PRATIQUE SER VICE SOCIAL		
Localisation :	CERGY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	586 899,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
978 166,00 €	TTC 60 %	586 899,00 €

Dossier :	14011224 - ECOLE NORMALE SOCIALE		
Bénéficiaire :	R29359 - ECOLE NORMALE SOCIALE		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 812,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
43 019,35 €	TTC 60 %	25 812,00 €

Total sur le dispositif 00000845 - Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social :	1 730 838,00 €
--	----------------

Total sur l'imputation 901 - 13 - 113002 - 11300204 :	1 730 838,00 €
--	----------------

ANNEXE 3 A LA DELIBERATION

Fiches projet

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005090
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CTRE HOSP LA QUEUE BRIE HOPITAL LES MURETS INVESTISSEMENT 12/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	16 070,00 €	60,00 %	9 642,00 €
	Montant Total de la subvention		9 642,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CTRE HOSP LA QUEUE BRIE HOPITAL
LES MURETS

Adresse administrative : 17, rue du Général Leclerc
94510 LA QUEUE-EN-BRIE

Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier

Représentant : Madame Nathalie PEYNEGRE, Directrice

N° SIRET : 26940134500013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'acquisition d'équipements à usage pédagogique, administratif et à usage destiné aux étudiants

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Aménagement des espaces pédagogiques et administratifs

Amélioration des espaces de vie collectifs

Description :

Aménagement d'un espace bureautique pour les étudiants

Optimisation du rangement du matériel audiovisuel, de travaux pratiques et des dossiers administratifs des étudiants

Acquisition d'équipement des espaces de vie destinés aux étudiants

Moyens mis en œuvre :

Fonds propres et subvention régionale

Intérêt régional :

Soutien de la qualité de l'environnement de la formation

Public(s) cible(s) :

L'IFSI "Séraphine de Senlis" du CH Les Murets 94 LA QUEUE EN BRIE dispense une formation IDE (niveau II) pour un effectif de 222 étudiants(au 15/10/2013).

Augmentation de 5 du quota d'étudiants (soit 240 étudiants à terme) à compter de la rentrée 2014, dossier en cours auprès du Conseil Régional

Détail du calcul de la subvention :

Le montant total du projet s'élève à 16 070 €.

Dans la mesure où l'IFSI n'accueille que des étudiants dans les formations éligibles (222), l'assiette éligible est de $16\,070 * 100\% = 16\,070$ €.

En appliquant le taux d'intervention régionale de 60% à cette assiette, on obtient le montant de subvention régionale prévisionnel maximal de 9 642 €.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Acquisition d'équipements pédagogiques	3 316,00	20,63%	Subvention de la Région Ile-de-France	9 642,00	60,00%
Acquisition d'équipements administratifs	2 420,00	15,06%	Fonds propres	6 428,00	40,00%
Acquisition d'équipement d'espace de vie collectif	10 334,00	64,31%	Total	16 070,00	100,00%
Total	16 070,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	9 642,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 438 680,00 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	32 400,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 491 166,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	3 228,00 €
2013	Tiers Particuliers	1 043 816,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 485 000,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	4 545 000,00 €
2014	Tiers Association loi 1901 et assimilées (fondations, ONG...)	4 545 000,00 €
	Montant total	8 524 290,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005111
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CTRE HOSP PORTES OISE HOPITAL JACQUES FRITSCHI INVESTISSEMENT 17/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	21 388,49 €	60,00 %	12 833,00 €
	Montant Total de la subvention		12 833,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CTRE HOSP PORTES OISE HOPITAL
JACQUES FRITSCHI

Adresse administrative : 25 RUE EDMOND TURCQ
95260 BEAUMONT S/OISE

Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier
Représentant : Madame Yolande DI NATALE, Directrice

N° SIRET : 26950262100015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour la création d'une plateforme de simulation

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Acquisition des habiletés techniques, relationnelles et de communication.

Développer l'autonomie dans l'apprentissage et la posture réflexive.

La variété des scénarii utilisés doivent permettre d'améliorer également le travail en équipe et les habiletés procédurales

Description :

Création de 2 salles, une salle de débriefing et une salle dans laquelle la séance de travail s'effectue

(mannequin et environnement de chambre de patient) + un endroit où seront localisées la régie et la caméra.

Approche par simulation, lien entre les travaux pratiques et les stages, entre les stages et les unités d'intégration.

Moyens mis en œuvre :

Subvention d'équipement du Conseil régional et taxe d'apprentissage.

Intérêt régional :

Former des professionnels plus expérimentés afin de répondre aux besoins de santé de la population

Public(s) cible(s) :

Etudiants en soins infirmiers

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 21 388,49 €

En 2014, les effectifs comptent 222 étudiants dont 222 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 100% des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 21 388,49 € x 100% d'effectifs des formations éligibles = 21 388,49 €

Le calcul de la subvention régionale = 21 388,49 € (assiette éligible) x 60% = 12 833 €

Localisation géographique :

- BEAUMONT-SUR-OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Materiel pédagogique	21 388,49	100,00%
Total	21 388,49	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	12 833,00	60,00%
Taxe d'apprentissage	8 555,49	40,00%
Total	21 388,49	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	6 416,00 €
2015	6 417,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	8 100,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 133 761,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 154 178,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 231 029,00 €
2013	Tiers Particuliers	807 925,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	21 376,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 783 090,00 €
	Montant total	5 617 399,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005121
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : APHP ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS INVESTISSEMENT 18/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	362 500,00 €	60,00 %	217 596,00 €
	Montant Total de la subvention		217 596,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : APHP ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS

Adresse administrative : 3 AVENUE VICTORIA
75004 PARIS

Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier
Représentant : Monsieur Martin HIRSCH, Directeur Général

N° SIRET : 26750045200011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement sanitaire 2014

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Equiper les 29 structures de formation de moyens permettant le passage au LMD et facilitant le lien avec l'Université

Description :

Acquisition de matériels traditionnels : Mannequins d'exercice, audiovisuel, informatique ; Moyens audiovisuels dédiés à la liaison avec l'Université ; mise en place de salles de simulation.

Moyens mis en œuvre :

Financement 60 % Conseil Régional, 20 % taxe d'apprentissage, 20 % AP-HP.

Intérêt régional :

L'AP-HP représente une très large part des étudiants en Diplôme d'Etat, au sein d'Instituts accueillant chacun un nombre important d'étudiants : Un équipement installé dans un des instituts touche donc un très large public et facilite le passage au LMD et l'universitarisation d'un grand nombre d'étudiants, de diplômés.

Public(s) cible(s) :

IDE, IFMEM, IFTLM, IFMK, CFPPH, CS, SF.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 362 500 €.

En 2014, les effectifs comptent 7 964 étudiants dont 7 964 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 100 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 362 500 € (coût total du projet) x 100 % d'effectifs dans les formations éligibles = 362 500 €.

Le calcul de la subvention régionale = 362 500 € (assiette éligible) x 60 % de subvention = 217 596 €.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Equipelement audiovisuel - salles de simulation	206 625,00	57,00%	Conseil Régional Ile-de-France	217 596,00	60,03%
Matériels pédagogiques	119 625,00	33,00%	FONDS PROPRES	72 452,00	19,99%
Aménagement de salles pédagogiques	36 250,00	10,00%	Taxe d'apprentissage	72 452,00	19,99%
Total	362 500,00	100,00%	Total	362 500,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €
2015	50 000,00 €
2016	157 596,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets de R&D des pôles de compétitivité franciliens	484 592,00 €
2011	Soutien intégré à des domaines d'intérêt majeur (SIDIM - Investissement)	206 190,00 €
2011	Indemnités de stage et remboursement de frais de transport pour les étudiants en masso-kinésithérapie et en ergothérapie	60 400,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	41 747 600,00 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	139 854,00 €
2011	Soutien intégré à des domaines d'intérêt majeur (SIDIM - Fonctionnement)	190 000,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	41 975 000,00 €
2012	Projets de R&D des pôles de compétitivité franciliens	100 217,06 €
2012	Politique énergie climat	440 696,00 €
2012	Soutien intégré à des domaines d'intérêt majeur (SIDIM - Fonctionnement)	60 000,00 €
2012	Aide à l'écriture de scénario (structures)	4 000,00 €
2012	Indemnités de stage et remboursement de frais de transport pour les étudiants en masso-kinésithérapie et en ergothérapie	51 480,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	108 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	42 034 666,00 €
2013	Indemnités de stage et remboursement de frais de transport pour les étudiants en masso-kinésithérapie et en ergothérapie	55 880,00 €
2013	Projets de R&D des pôles de compétitivité franciliens	264 566,00 €
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	5 000,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	110 286,00 €
2013	Tiers Particuliers	29 050 000,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	125 343 950,00 €
2014	Tiers Particuliers	124 678 950,00 €
	Montant total	240 540 227,06 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005127
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CFLC CTRE FORM LOUISE COUVE INVESTISSEMENT 19/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	22 170,51 €	60,00 %	13 302,00 €
	Montant Total de la subvention		13 302,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20421-113001-300
 11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CFLC CTRE FORM LOUISE COUVE
 Adresse administrative : 44 RUE DE LA COMMUNE DE PARIS
 93300 AUBERVILLIERS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Dominique RENOUF, Directrice

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 78547581500037

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'acquisition de matériel pédagogique et de matériel informatique.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

- Projet n° 1 : Les mannequins de simulations permettent de valider les pratiques telles que : sonde gastrique, oxygénothérapie, injections par voie centrale et voie périphérique ainsi que chambre implantable (UE 4.4). La démonstration est obligatoire en institut. Pour les autres pratiques citées, la validation doit pouvoir se faire en institut si l'étudiant n'a pu pratiquer en service.

- Projet n° 2 : Le chariot élévateur sert dans les situations simulées pour l'enseignement de l' U.E 4.3 (Soins d'urgence)

- Projet n° 3 : Il s'agit, tout particulièrement de permettre la diffusion de documents multimédia dans le cadre des cours (films, diapositives, contenu des cours...) grace à des méthodes pédagogiques actuelles adaptées et dynamiques.

- Projet n° 4 : L'essentiel des documents de travail du cflc est accessible sur le serveur actuel acquis en 2008. Ce dernier étant de plus en plus sollicité, ne permet plus un fonctionnement optimal du parc informatique. En effet, depuis l'acquisition du serveur, le CFLC a connu de nombreuses évolutions ayant engendré l'extension du parc informatique, en l'occurrence : l'ouverture de l'annexe au bâtiment 51, ouverture de l'institut de formation d'auxiliaires de puériculture, l'informatisation de la gestion et du suivi de la scolarité et des stages des étudiants (installation sur le serveur de la base de données WINIFSI, fonctionnant en réseau). La configuration en 3 bâtiments distincts, tous reliés au même serveur surchargé.

- Projet n° 5 : Renouvellement progressif des ordinateurs du parc informatique. L' insuffisance des capacités d'une partie des ordinateurs du CFLC, en terme de : mémoire ram, vitesse des processus, système d'exploitation windows XP, sont de moins en moins compatibles avec les évolutions des nouvelles technologies. De plus, l'annonce prochaine de l'arrêt des mises à jour du système d'exploitation windows XP, expose les données à des menaces informatiques et des dysfonctionnements quotidiens.

Description :

-Projet n°1 : 1 Mannequin de simulation - 1 torse de soins trachéo et sonde gastrique- 1 Bras injection-prélèvement - infusion - 1 buste chambre implantée

- Projet n°2 : Un chariot d'urgence

- Projet n°3 : Deux vidéoprojecteurs

- Projet n° 4 : Serveur informatique

- Projet n° 5 : 15 UC avec Windows 7 PRO

Moyens mis en œuvre :

Subvention du Conseil régional et fonds propres.

Intérêt régional :

Améliorer la formation dispensée, permettre une intégration rapide des nouveaux professionnels dans les unités de soins.

Conditions d'enseignement adaptées aux besoins.

Public(s) cible(s) :

Etudiants en soins infirmiers, élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 28 063,94 €

En 2014, les effectifs comptent 454 étudiants dont 360 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 79 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 28 063,94 € x 79% d'effectifs des formations éligibles = 22 170,51 €

Le calcul de la subvention régionale = 22 170,51€ (assiette éligible) x 60% = 13 302 €

Localisation géographique :

- AUBERVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Matériel Pédagogique	16 603,44	59,16%	SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	13 302,00	47,40%
Matériel informatique	11 460,50	40,84%	FONDS PROPRES	14 761,94	52,60%
Total	28 063,94	100,00%	Total	28 063,94	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	6 651,00 €
2015	6 651,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	5 661,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	925 610,00 €
2011	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	144 532,00 €
2012	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	296 656,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	807 558,00 €
2013	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	150 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	894 214,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	14 396,00 €
2013	Tiers Particuliers	772 950,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 739 645,00 €
2014	Tiers Particuliers	2 739 645,00 €
2014	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	160 000,00 €
	Montant total	5 998 007,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005129
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CTRE HOSP CORBEIL ESSONN SUD FRANCILIEN INVESTISSEMENT 19/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	30 487,96 €	60,00 %	18 293,00 €
	Montant Total de la subvention		18 293,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CTRE HOSP CORBEIL ESSONN SUD FRANCILIEN

Adresse administrative : 59 BD HENRI DUNANT
91100 CORBEIL-ESSONNES

Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier

Représentant : Monsieur Jean-Michel TOULOUSE, Directeur

N° SIRET : 26910004600011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'achat de matériel pour travaux dirigés et pratiques : matériel de pratiques, informatiques, dont tableau multimédia pour favoriser de nouvelles méthodes pédagogiques, plébiscitées par les étudiants

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

moderniser et dynamiser les enseignements pour consolider les apprentissages pour les étudiants qui plébiscitent ces méthodes.

Description :

2 Tableaux multimédia avec leur équipement, 8 vidéo projecteurs, 4 bustes chambres implantables, 6 malles pour équipement chambre implantable, 8 bras de perfusion et de ponction, 2 sets de cathétérisme urinaire mixte.

Moyens mis en œuvre :

Appel d'offres pour mettre en concurrence meilleur qualité et prix et achat en 2014

Une formation est prévue pour les tableaux multimédia

Intérêt régional :

Conforter l'attractivité de ces formations par une pédagogie moderne.

Public(s) cible(s) :

Etudiants manipulateur en électroradiologie médicale, infirmier, aide-soignant et auxiliaire de puériculture, soit au total 555 apprenants.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant total du projet s'élève à 35 868,19 €.

La part des effectifs des formations éligibles sur les effectifs totaux accueillis dans ce centre de formation est de 85% (555/655). L'assiette éligible du projet est donc de 35 868,19€ * 85% = 30 487,96 €.

En appliquant le taux d'intervention régionale de 60%, on obtient ainsi le montant maximal de subvention régionale : 18 293 €.

Localisation géographique :

- CORBEIL-ESSONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
2 tableaux interactifs et leurs équipements	13 908,12	38,78%	Subvention Région Ile-de-France	18 293,00	51,00%
8 vidéo-projecteurs	6 960,00	19,40%	Fonds propres	17 575,19	49,00%
Matériels pédagogiques divers (bustes de chambre implantée, cathétérismes urinaire, malles de soins, bras à injection)	15 000,07	41,82%	Total	35 868,19	100,00%
Total	35 868,19	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	18 293,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	43 120,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 452 749,00 €
2012	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	128 013,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	27 684,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 475 478,00 €
2013	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	120 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 582 702,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	9 238,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	8 123 100,00 €
2014	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	120 000,00 €
	Montant total	10 666 684,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005131
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : MGEN ACTION SANITAIRE & SOCIALE INVESTISSEMENT 19/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	12 488,09 €	60,00 %	7 493,00 €
	Montant Total de la subvention		7 493,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20421-113001-300
 11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MGEN ACTION SANITAIRE & SOCIALE
 Adresse administrative : La Verrière
 78321 LE MESNIL SAINT DENIS
 Statut Juridique : Mutuelle
 Représentant : Monsieur Damien de VILLARET, Directeur

Objet : NC

N° SIRET : 44192191300014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour des vidéoprojecteurs

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
 Adaptation des besoins

Description :
 Achat de 10 vidéoprojecteurs

Moyens mis en œuvre :
 Subvention régionale et fonds propres

Intérêt régional :

L'intérêt de la formation en utilisant un support numérique vise à rendre l'étudiant le plus autonome possible. Aujourd'hui, les contraintes éducationnelles sont telles qu'elles provoquent une déperdition importante d'étudiants par abandon des études, ou une mise en report.

Public(s) cible(s) :

Étudiants en soins infirmiers

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 12 488,09 €.

En 2014, les effectifs comptent 250 étudiants dont 250 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 100 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 12 488,09 € (coût total du projet) x 100 % d'effectifs dans les formations éligibles = 12 488,09 €.

Le calcul de la subvention régionale = 12 488,09 € (assiette éligible) x 60 % de subvention = 7 493 €.

Localisation géographique :

- LA VERRIERE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Vidéoprojecteurs Econocom	12 488,09	100,00%	Subvention Conseil Régional	7 493,00	60,00%
Total	12 488,09	100,00%	IDF		
			FONDS PROPRES	4 995,09	40,00%
			Total	12 488,09	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	7 493,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 132 123,00 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des	2 807,00 €

	formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 132 200,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 132 200,00 €
2013	Tiers Particuliers	792 540,00 €
2014	Tiers Particuliers	3 396 600,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 396 600,00 €
	Montant total	6 456 270,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005134
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CENTRE HOSPITALIER VICTOR DUPOUY INVESTISSEMENT 19/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equiperment des centres de formation paramédicale et maïeutique	13 984,88 €	60,00 %	8 391,00 €
	Montant Total de la subvention		8 391,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE HOSPITALIER VICTOR DUPOUY
 Adresse administrative : 69 RUE DU LIEUTENANT CD PRUDHON
95107 ARGENTEUIL CEDEX
 Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier
 Représentant : Monsieur Bertrand MARTIN, Directeur

N° SIRET : 26950163100015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'achat de matériel pédagogique de simulation.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Mutualiser les bonnes pratiques avec le recours aux techniques de simulation.

Préparer les étudiants avant les stages à développer leurs habiletés gestuelles en particulier sur les poses de perfusion, transfusion et injection dans des chambres implantables périphériques.

Préparer les étudiants à leur stage en fonction de leur projet professionnel.

Développer les ateliers de remédiation pour aider les étudiants en difficultés sur ces apprentissages.

Evaluer les étudiants dans le cadre de la réglementation du référentiel en les mettant dans une situation

la plus proche de la réalité.

Description :

Développer les ateliers pratiques de simulation
 Achat de 6 bras de perfusion
 Achat de 6 torsos avec réservoirs de sang artificiel
 Achat de 2 caméras avec deux trépieds et 2 sacoches
 Former les formateurs actions

Moyens mis en œuvre :

Subvention du Conseil régional et fonds propres.

Intérêt régional :

Ce projet améliore la formation des étudiants infirmiers et ainsi la prise en charge des patients.

Il peut également être adapté dans le cadre du développement professionnel continu des soignants et être proposé aux professionnels du centre hospitalier ou des institutions du territoire de santé.

Public(s) cible(s) :

Etudiants infirmiers de 1ère, 2ème et 3ème année

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 13 984,88 €

En 2014, les effectifs comptent 261 étudiants dont 261 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 100% des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 13 984,88 € x 100% d'effectifs des formations éligibles = 13 984,88 €

Le calcul de la subvention régionale = 13 984,88 € (assiette éligible) x 60% = 8 391 €

Localisation géographique :

- ARGENTEUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Matériel Pédagogique	13 984,88	100,00%
Total	13 984,88	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	8 391,00	60,00%
Taxe d'apprentissage	5 593,88	40,00%
Total	13 984,88	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	4 195,50 €
2015	4 195,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	11 673,00 €
2011	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	54 258,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 630 982,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 640 037,00 €
2013	Tiers Particuliers	1 148 026,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 640 037,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	4 620 105,00 €
	Montant total	7 665 048,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005135

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES INVESTISSEMENT 19/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equiperment des centres de formation paramédicale et maïeutique	10 800,00 €	60,00 %	6 480,00 €
	Montant Total de la subvention		6 480,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES
Adresse administrative : 1 RUE RICHAUD
78011 VERSAILLES
Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier
Représentant : Madame Véronique DESJARDINS, Directrice

N° SIRET : 26780271800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'installation de bornes WIFI

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Développer et améliorer l'accès sur site à Internet : recherches étudiantes, enseignements universitaires ; certains cours se feront en visio-conférence (web conférences)

Description :

Fourniture et installation de bornes WIFI

(tarif de fourniture et pose d'une borne WIFI estimé à 1 800 euros)

Le montant demandé se chiffre à 6 480 euros correspondant à :

60% de 6 x 1800 euros

Moyens mis en œuvre :

Achat de fournitures et pose

Intérêt régional :

Amélioration des outils et des méthodes pédagogiques accessibles aux étudiants

Public(s) cible(s) :

Etudiants infirmiers / AS / et formation continue

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 10 800 €.

En 2014, les effectifs comptent 226 étudiants dont 226 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 100 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 10 800 € (coût total du projet) x 100 % d'effectifs dans les formations éligibles = 10 800 €.

Le calcul de la subvention régionale = 10 800 € (assiette éligible) x 60 % de subvention = 6 480 €.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achat et pose de bornes wifi	10 800,00	100,00%
Total	10 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Conseil Régional IDF	6 480,00	60,00%
FONDS PROPRES	4 320,00	40,00%
Total	10 800,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 000,00 €
2015	4 480,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2011	Politique énergie climat	20 083,50 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	3 294,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 198 893,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 198 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 198 000,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	9 725,00 €
2013	Tiers Particuliers	838 600,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 624 000,00 €
2014	Tiers Particuliers	3 624 000,00 €
	Montant total	6 882 595,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005136
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH ECOLE DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS INVESTISSEMENT 19/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	17 445,78 €	60,00 %	10 467,00 €
	Montant Total de la subvention		10 467,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20421-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONDATION HOPITAL SAINT-JOSEPH
ECOLE DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS

Adresse administrative : 185 RUE RAYMOND LOSSERAND
75014 PARIS

Statut Juridique : Fondation

Représentant : Monsieur Jean-Patrick LAJONCHERE, Directeur Général

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 77568299000038

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'achat de matériels pédagogiques et de simulation pour les filières infirmières, aides-soignantes et auxiliaires de puériculture

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 19 septembre 2016
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Projet 1 :

Apprentissage des gestes techniques et des réactions en situation complexe à l'aide de mannequin simulateurs patients.

Permettre aux étudiants et élèves de s'entraîner sans conséquence sur le patient en utilisant les erreurs comme moyen d'apprentissage.

Cette méthode pédagogique sera utilisée en laboratoire de formations par la simulation, en équipe pluridisciplinaire étudiant en soins infirmiers et auxiliaires de puériculture afin de les entraîner au travail d'équipe.

Les séances seront filmées.

Ce matériel viendra compléter le matériel acquis en 2014 (formations par la simulation sur mannequins simulateurs adultes) par du matériel spécifique à la petite enfance

Projet 2 :

Améliorer la visibilité des supports de cours projetés dans l'amphithéâtre de 120 places.

Projet 3 :

Apporter les informations actualisées d'ordre générale et pédagogique aux élèves et aux étudiants dans le hall d'accueil.

Description :

Projet 1:

Les séances de simulations seront organisées en petits groupes pluridisciplinaires de 6 sur la base de scénarii élaborés par les cadres formateurs et avec le mannequin simulateur qui interagit avec les apprenants, pilotés par le logiciel adapté, et permet de s'approcher au plus près de la réalité. Chaque étudiant réagit, adapte son comportement et réalise les gestes techniques, en fonction des réactions du mannequin piloté par ordinateur.

la séance est filmée et suivie d'un débriefing collectif essentiel à l'apprentissage.

Projet 2 :

Les cours sont projetés par vidéoprojection sur un écran.

A partir du milieu de la salle et en particulier en fond d'amphithéâtre la visibilité est très réduite.

Le projet est donc d'installer des écrans relais en milieu de salle pour assurer à tous une bonne visibilité.

Projet 3 :

Installation d'un écran d'information dans le hall d'accueil et diffusion remise à jour quotidiennement des informations utiles à la formation et à la vie étudiante.

Moyens mis en œuvre :

Projet 1 :

- formation par la simulation ; les étudiants sont mis en situation sur la base de scénarii et /ou de situations de soins construits par les formateurs. Ils sont mis en situation contextualisée de réaliser un soin ou un acte dans le cadre de l'apprentissage puis de l'évaluation;

- séances de travaux pratiques formatives et normatives avec jurys formateurs et soignants ; apprentissage par la répétition.

Projet 2 :

Installation de 2 écrans relais en plafond au milieu de la salle.

Projet 3 :

Un écran relai dans le hall d'accueil.

Mise à jour des informations par le secrétariat ; plannings, événements, projets, quota concours, postes à pourvoir dans les établissements partenaires, annonces diverses...

Intérêt régional :

S'entraîner sans risque, appliquer les connaissances théoriques dans des situations contextualisées de soin et un objectif éthique "jamais la première fois sur un patient".

Améliorer la qualité de formation et d'apprentissage des acquis théoriques nécessaires à l'exercice des professions para médicales.

Amélioration de la qualité de l'information des étudiants et des élèves, amélioration de la vie collective, de la communication, du sentiment appartenance à l'institut et donc de l'attractivité de l'IFSI et des formations dispensées.

Public(s) cible(s) :

Etudiants en soins infirmiers, élèves aide soignants et auxiliaires de puériculture

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 17 445,78 €

En 2014, les effectifs comptent 436 étudiants dont 436 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 100 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 17 445,78 € x 100 % d'effectifs des formations éligibles = 17 445,78 €

Le calcul de la subvention régionale = 17 445,78 € (assiette éligible) x 60% = 10 467 €.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achat de matériel de simulation	9 491,33	54,40%	Subvention Conseil Régional IDF	10 467,00	60,00%
Ecran relais amphithéâtre	4 311,83	24,72%	FONDS PROPRES	6 978,78	40,00%
Ecran d'information pédagogique	3 642,62	20,88%	Total	17 445,78	100,00%
Total	17 445,78	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €
2015	5 000,00 €
2016	467,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 369 870,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	6 030,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 369 870,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 432 870,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	6 454,00 €
2013	Tiers Particuliers	1 658 909,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	7 343 610,00 €
	Montant total	11 291 873,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005139
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CASH CTRE D'ACCUEIL DE SOINS HOSP NANTERRE INVESTISSEMENT 19/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Équipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	20 299,29 €	60,00 %	12 180,00 €
Montant Total de la subvention			12 180,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CASH CTRE D'ACCUEIL DE SOINS HOSP NANTERRE
 Adresse administrative : 403 AV DE LA REPUBLIQUE
92014 NANTERRE CEDEX
 Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier
 Représentant : Monsieur THOMAS Philippe, Directeur Général

N° SIRET : 26920138000012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Équipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'achat complémentaire de matériel pédagogique nécessaire à l'équipement de la salle informatique des étudiants et des salles de travaux pratiques.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La subvention régionale 2013 et la part d'autofinancement a permis d' :

- Équiper la cafétéria des étudiants
- Équiper la salle de TP de l'IFAP
- Équiper 5 salles en Vidéo-projection
- Acheter 4 lits médicalisés pour les salles de TP IFSI et IFAS

Après déménagement au 15 avril 2014 dans de nouveaux locaux, il est proposé de poursuivre la mise en œuvre du plan d'équipement des salles de formation et de compléter les acquisitions réalisées en 2014.

Ce qui sous-entend de :

- Compléter l'équipement de la salle informatique des étudiants qui passe d'une capacité de 18 à 34 postes : Accès renforcé aux ressources documentaires en ligne et aux ressources bureautiques
- Compléter l'équipement des salles de travaux pratiques : extension de 2 à 3 salles de TP : Répondre aux besoins d'exercices pratiques de soins en amont des stages

Description :

- Salle informatique étudiant : Achat de 16 postes informatiques et installation.
- 3 Salles de TP pour étudiants infirmiers et élèves aides-soignants : Achat de 3 mannequins de soin (besoin nouveau), Achat de 4 semi-plastrons et peaux de rechange pour exercices pratiques d'injection (renouvellement et besoin nouveau)
- Achat de 12 plans de travail (besoin nouveau).

Moyens mis en œuvre :

Part d'autofinancement à hauteur des 40 % de la dépense pris sur la taxe d'apprentissage 2014.

Intérêt régional :

Équipement directement accessible aux étudiants et élèves en formation sanitaire et déjà éligibles à la subvention de fonctionnement.

L'extension de superficie et d'équipement permettra l'organisation de nouvelles sessions de formation, sans augmentation du quota de formation initiale.

Public(s) cible(s) :

Étudiants Infirmiers, élèves Aides-soignants et Auxiliaires de puériculture

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 26 024,73 €.

En 2014, les effectifs comptent 393 étudiants dont 306 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 78 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 26 024,73 € (coût total du projet) x 78 % d'effectifs dans les formations éligibles = 20 299,29 €.

Le calcul de la subvention régionale = 20 299,29 € (assiette éligible) x 60 % de subvention = 12 180 €.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Matériel pédagogique et informatique	20 299,29	100,00%
Total	20 299,29	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Conseil Régional IDF	12 180,00	60,00%
FONDS PROPRES	8 119,29	40,00%
Total	20 299,29	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 000,00 €
2015	5 000,00 €
2016	5 180,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 707 301,00 €
2011	Etablissements d'hébergement pour personnes sans abri, familles demandeuses d'asile et réfugiés	279 466,00 €
2012	Etablissements d'hébergement pour personnes sans abri, familles demandeuses d'asile et réfugiés	207 246,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 655 494,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 670 500,00 €
2013	Tiers Particuliers	1 858 846,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	19 535,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	8 011 500,00 €
2014	Tiers Particuliers	8 011 500,00 €
	Montant total	15 739 388,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005141
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CADRES DE SANTE MONTSOURIS - GIP ECOLE SUPERIEURE INVESTISSEMENT 19/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	34 788,00 €	60,00 %	20 873,00 €
	Montant Total de la subvention		20 873,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CADRES DE SANTE MONTSOURIS - GIP
ECOLE SUPERIEURE

Adresse administrative : 42 BD JOURDAN
75014 PARIS

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur Alain ARNAUD, Président

N° SIRET : 18750904700010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'achat de matériels informatiques dans la salle multimédia, l'aménagement de salles d'intervention pédagogique avec vidéo-projecteurs et écrans répéteurs.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2016
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'Ecole Supérieure Montsouris s'inscrit dans l'universitarisation de la formation des professions paramédicales, et le déménagement sur le site de Créteil s'inscrit dans une logique de développement et d'officialisation de son partenariat avec l'Université Paris-Est Créteil (l'UPEC étant également un membre fondateur du GIP Ecole Supérieure Montsouris).

Le projet est né suite à la décision du déménagement de l'Ecole Supérieure Montsouris dans les

nouveaux locaux situés 2 rue Antoine Etex à Créteil pour la rentrée de septembre 2014. Ces locaux d'environ 500 M² sont à l'origine des bureaux de la MGEN que l'Ecole Supérieure Montsouris reprend en tant que locataire. Cet espace doit être entièrement rééquipé afin de répondre aux nouveaux critères de transition numérique d'un centre de formation (salle multimédia et salles d'interventions pédagogiques par exemple).

L'objectif poursuivi est une nécessité absolue d'équiper en réseau informatique, en matériel pédagogique, en signalétique pour assurer l'exploitation dans ces nouveaux locaux.

Description :

Le projet devrait améliorer l'attractivité de la formation Cadre de Santé en lien avec la formation universitaire Master 1 sur le site de Créteil. Aujourd'hui, les étudiants cadre de santé effectuent des trajets réguliers à l'Université Paris Est Créteil afin de suivre le cursus Master I. Le rapprochement géographique de la structure de l'école sur le site de Créteil permettra un confort pour les étudiants et une économie de temps de transport qui sera réinvesti en temps d'études.

Le repositionnement de l'IFCS à Créteil permettra de répondre à un besoin de formations sur le bassin Est de l'Ile de France. Il est à noter que pour la totalité de la région Est de l'Ile de France, un seul IFCS est présent à ce jour. L'Ecole Supérieure Montsouris se positionnera donc en acteur complémentaire dans cette offre.

Moyens mis en œuvre :

Subvention Région Ile-de-France et fonds propres

Intérêt régional :

Offre de formation IFCS en partenariat avec l'Université Paris Est Créteil (UPEC) sur le bassin de vie.

Public(s) cible(s) :

Etudiants cadres de santé

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 62 122,09 €.

En 2014, les effectifs comptent 61 étudiants dont 34 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 56 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 62 122,09 € (coût total du projet) x 56 % d'effectifs dans les formations éligibles = 34 788 €.

Le calcul de la subvention régionale = 34 788 € (assiette éligible) x 60 % de subvention = 20 873 €.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Matériel informatique et pédagogique	34 788,00	100,00%
Total	34 788,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Conseil Régional IDF	20 873,00	60,00%
FONDS PROPRES	13 915,00	40,00%
Total	34 788,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €
2015	10 000,00 €
2016	873,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	47 000,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	47 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	47 000,00 €
2013	Tiers Particuliers	32 900,00 €
2014	Tiers Particuliers	94 000,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	94 000,00 €
	Montant total	267 900,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005145
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CTRE HOSP ETAMPES HOPITAL BARTHELEMY DURAND INVESTISSEMENT 20/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	35 952,00 €	60,00 %	21 571,00 €
	Montant Total de la subvention		21 571,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CTRE HOSP ETAMPES HOPITAL
BARTHELEMY DURAND

Adresse administrative : AV DU 8 MAI 1945 BP 69
91152 ETAMPES CEDEX

Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier
Représentant : Monsieur LUBEIGT Roland, Directeur

N° SIRET : 26910009500018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'achat de matériel de simulation en santé

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Former à des procédures, gestes et prise en charge de situations de soins

Acquérir des connaissances ainsi que des compétences en techniques et communication

Analyser ses pratiques professionnelles

Améliorer la capacité à faire face aux situations à risque

Mettre en œuvre des actions d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

Description :

Méthode pédagogique active basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive.

Formalisation par la conception du programme de simulation (thèmes, objectifs), sa mise en place (scénarii), son débriefing.

Nécessité d'acquisition de matériel adapté (mannequin, outils de pilotage informatique, installation vidéo, diffusion réseau) nécessaire à la mise en œuvre du programme de simulation.

Moyens mis en œuvre :

Subvention régionale et fonds propres

Intérêt régional :

Participer à l'amélioration de la qualité de la formation

Public(s) cible(s) :

Etudiants infirmiers et élèves aides-soignants

Détail du calcul de la subvention :

Le montant total du projet s'élève à 35 952 €.

Le centre de formation n'accueille que des effectifs éligibles (219), l'assiette éligible du projet est donc de $35\,952 * 100\% = 35\,952$ €.

En appliquant un taux d'intervention de 60%, on obtient un montant total prévisionnel de subvention de $35\,952 * 60\% = 21\,571$ €.

Localisation géographique :

- ETAMPES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Equipement de simulation en santé	35 952,00	100,00%	Subvention Région Ile de France	21 571,00	60,00%
Total	35 952,00	100,00%	Fonds propres	14 381,00	40,00%
			Total	35 952,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	21 571,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 124 510,00 €
2011	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	45 200,00 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	23 780,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 176 448,00 €
2013	Tiers Particuliers	823 514,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 160 000,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 540 000,00 €
	Montant total	5 533 452,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005146

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : SANTE DE VILLE EVRARD INVESTISSEMENT 20/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	15 069,00 €	60,00 %	9 041,00 €
	Montant Total de la subvention		9 041,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SANTE DE VILLE EVRARD
Adresse administrative : 202 AV JEAN-JAURES
93332 NEUILLY S/MARNE CEDEX
Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier
Représentant : Madame Zaynab RIET, Directrice

N° SIRET : 26930093500013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'acquisition de matériel pédagogique et l'acquisition de mobilier.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

1. Adapter les équipements en lien avec l'évolution des pratiques pédagogiques liées à la mise en place du nouveau référentiel de formation infirmière
2. Améliorer les outils pédagogiques accessibles aux étudiants
3. Assurer des conditions d'études et de vie au travail des étudiants propices à leur accueil et à leur apprentissage
4. Favoriser l'attractivité et le recrutement des candidats en formation infirmière dans le cadre du plan

infirmier réactivé par le ministère de la santé et l'ARS ILE de FRANCE

Description :

Dans le cadre de la mise en place du LMD, l'IFSI de VILLE-EVRARD a passé une convention de partenariat avec l'Université PARIS 13 (UP13). Pour favoriser l'apprentissage des étudiants et assurer leur égalité de traitement par rapport aux autres IFSI partenaires de l'UP13, ce projet d'équipement implique :

- L'adaptation et la mise aux normes réglementaires des équipements pédagogiques mis à disposition des étudiants
- Le maintien et l'amélioration des conditions de travail des étudiants et du personnel de l'IFSI

Ce projet d'équipement concerne plusieurs aspects :

1. Le mobilier à l'usage des étudiants et du personnel
2. La plate-forme intégrée de travaux pratiques : matériel pédagogique utilisé pour permettre aux étudiants, conformément aux normes réglementaires du référentiel de formation, d'acquérir les pratiques de soins non vues et non réalisées en stage
3. Le matériel d'entraînement spécifique des gestes techniques des soins infirmiers, entre autres d'urgence, de réanimation en situation simulée de soins en salle de travaux pratiques

Moyens mis en œuvre :

1. Renouvellement du mobilier usagé à l'usage des étudiants et du personnel : chaises, armoires de rangement, fauteuils et bureau.
2. Acquisition et renouvellement du matériel pédagogique destiné à la plate-forme intégrée de travaux pratiques pour l'entraînement à la pratique des soins infirmiers en salles de travaux pratiques

Intérêt régional :

- Entretien et amélioration d'une structure de formation déjà existante dans une zone géographique à valoriser socialement.
- Valorisation des structures de formations professionnelles et d'enseignement supérieur dans le domaine paramédical et de la santé.
- Proximité d'une offre de formation en réponse aux attentes de la population et aux besoins des établissements de soins et de santé.
- Contribution à l'offre régionale de formation dans un domaine porteur d'emplois et offrant des débouchés professionnels
- Contribution à l'aménagement du territoire.

Public(s) cible(s) :

Etudiants en soins infirmiers

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 15 069 €

En 2014, les effectifs comptent 236 étudiants dont 236 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 100% des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 15 069€ x 100% d'effectifs des formations éligibles = 15 069 €

Le calcul de la subvention régionale = 15 069 € (assiette éligible) x 60% = 9 041 €

Localisation géographique :

- NEUILLY-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
MATERIEL PEDAGOGIQUE	8 189,00	54,34%	FONDS PROFRES	6 028,00	40,00%
MOBILIER	6 880,00	45,66%	REGION	9 041,00	60,00%
Total	15 069,00	100,00%	Total	15 069,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	4 520,50 €
2015	4 520,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 426 388,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	16 378,80 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 450 296,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 450 296,00 €
2013	Tiers Entreprise et profession libérale	1 015 207,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	13 450,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	4 350 885,00 €
2014	Tiers Particuliers	4 350 885,00 €
	Montant total	8 272 605,80 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005147
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CTRE HOSP MOISSELLES ROGER PREVOT INVESTISSEMENT 20/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equiperment des centres de formation paramédicale et maïeutique	12 843,50 €	60,00 %	7 706,00 €
	Montant Total de la subvention		7 706,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CTRE HOSP MOISSELLES ROGER
PREVOT

Adresse administrative : 52 RUE DE PARIS
95570 MOISSELLES

Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier

Représentant : Monsieur Jean-Marie KARMAN, Directeur

N° SIRET : 26950008800019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'acquisition d'un logiciel de gestion et l'acquisition de postes informatiques

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'acquisition du logiciel de gestion de la bibliothèque /documentation a pour but en premier lieu de faciliter l'accessibilité aux ouvrages et documents nécessaires aux étudiants pour effectuer les différents travaux de recherche qui leur sont demandés au cours de leur formation. Ensuite, il s'agit d'apporter une meilleure lisibilité et du suivi des ouvrages et documents. Ce logiciel permet de gérer l'achat, le prêt, la commande et la gestion des budgets de ce département.

En ce qui concerne les postes informatiques, il s'agit ici de compléter l'aménagement de la salle informatique dédiée aux étudiants dans le cadre de leurs études. Les nouvelles technologies de

communication font partie intégrante des moyens utilisés au sein des établissements de santé, le centre doit préparer les étudiants à l'utilisation de ces outils comme le prévoit le référentiel de formation.

Description :

- a) concernant le logiciel de gestion de la bibliothèque/documentation: il s'agit de l'acquisition d'un logiciel incluant la licence, l'installation, le paramétrage et la formation du responsable du département. Par ailleurs, il offre la possibilité d'accès à une hotline ainsi qu'une éventuelle mise en commun des moyens avec la Faculté de référence ainsi qu'avec les IFSI partenaires.
- b) Il s'agit de 6 PC comprenant les licences Microsoft, les écrans, les unités centrales

Moyens mis en œuvre :

Subvention du Conseil régional et fonds propres.

Intérêt régional :

Augmenter la qualité de la formation LMD des étudiants de l'IFSI et répondre aux orientations régionales.

Public(s) cible(s) :

Etudiants en soins infirmiers

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 12 843,50 €

En 2014, les effectifs comptent 281 étudiants dont 281 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 100% des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 12 843,50 € x 100% d'effectifs des formations éligibles = 12 843,50 €

Le calcul de la subvention régionale = 12 843,50 € (assiette éligible) x 60% = 7706 €

Localisation géographique :

- MOISSELLES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Logiciel de gestion	8 632,00	67,21%	SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	7 706,00	60,00%
Matériel informatique	4 211,50	32,79%	FONDS PROPRES	5 137,50	40,00%
Total	12 843,50	100,00%	Total	12 843,50	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
----------	---------

2014	3 853,00 €
2015	3 853,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 273 135,00 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	18 480,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 277 959,00 €
2013	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	13 497,60 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 292 515,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	5 165,00 €
2013	Tiers Particuliers	894 571,00 €
2014	Tiers Particuliers	3 937 695,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 937 695,00 €
	Montant total	7 400 452,60 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005150
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : FONDATION OEUVRE DE LA CROIX ST SIMON INVESTISSEMENT 20/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	64 411,14 €	60,00 %	38 647,00 €
	Montant Total de la subvention		38 647,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20421-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONDATION OEUVRE DE LA CROIX ST SIMON
Adresse administrative : 35 RUE DU PLATEAU
75019 PARIS
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Madame Isabelle BOUVIER, Directrice Générale

Objet : La fondation dite Oeuvre de la Croix Saint-Simon a pour objet d'exercer une action dans le domaine sanitaire et social afin d'apporter son aide matérielle et morale à tous ceux qui connaissent des difficultés dues à la maladie, à l'âge, à l'isolement, aux charges de famille ou à l'insuffisance des ressources.

Date de publication au JO : 1 janvier 1906

N° SIRET : 78480968300013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'acquisition d'un logiciel métier adapté aux besoins de gestion des dossiers et de suivi des apprenants pendant leur formation.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

- Fiabilisation des résultats annoncés (concours, notes) : l'IFSI étant chargé par le ministère de la Santé, sous le contrôle des ARS, de mettre en œuvre les modalités d'admission, le déroulement des épreuves et l'affichage des résultats.
- Rapidité dans les analyses, les calculs et vision systémique du parcours de chaque apprenant.
- Edition informatisée des documents du dossier scolaire et portfolio.
- Sécurisation et l'archivage des données (concours, suivi des financements, traçabilité du parcours, bilan d'activités et bilan comptable).
- Interactions avec le logiciel comptable CEGID et le portail documentaire Superdoc
- Optimisation de gestion des ressources (locaux, matériel, planning).
- Réalisation d'une économie d'échelle en déployant un outil informatique commun.

Description :

Il comprend 4 modules qui intéressent les formations IDE, AS, AP et AMP. L'application est personnalisée selon les spécificités des formations.

Il comprend le traitement du concours, l'admission des élèves, leur parcours (notes, compétences de stage, suivi pédagogique, affectation de stages), la gestion des ressources (salles, matériel pédagogique, planning des cours, planning des formateurs), et la gestion de l'activité (statistiques d'activité, bilan comptable).

Il apparaît facile d'utilisation (mode intuitif), les chemins d'accès aux fonctionnalités sont simples et il est compatible avec les systèmes d'exploitation.

En fonction des droits administrateurs de chaque membre du personnel, seules les fonctionnalités autorisées apparaissent à l'écran et sont opérationnelles.

Il facilite la circulation et la mutualisation des données entre les différents acteurs de l'IFSI.

Le logiciel permet de reprendre les données d'Auriga et de provoquer des interfaces avec le logiciel comptable CEGID.

Il est évolutif et, ainsi en fonction des demandes, peut faire l'objet d'ajustement, de paramétrages supplémentaires.

Il propose par ailleurs une gamme de modules optionnels qui renforce son efficacité :

- WEB CONCOURS: Plateforme de Pré-inscriptions et de résultats au concours sur Internet
- SCAN'LOG: Lecture optique des feuilles de stage du dossier d'évaluation par scanner
- ELLIPSE: Gestion des fonds documentaires.

Par ailleurs, l'entreprise va créer un club utilisateurs afin de favoriser une dynamique d'échanges inter-institut, et poursuivre le développement du logiciel en fonction des besoins remontés, notamment sur la partie comptabilité.

Moyens mis en œuvre :

Subvention du Conseil régional et fonds propres.

Intérêt régional :

Ce logiciel est un outil qui va contribuer à améliorer les conditions de travail des équipes de l'IFSI.

Il va apporter aux étudiants un suivi de qualité de leur formation, aux partenaires de terrain de l'organisme de formation une organisation efficace pour la gestion des places de stage, et aux tutelles une traçabilité fiable de l'activité et un meilleur suivi comptable.

L'utilisation du logiciel permet un gain de temps et de productivité, pouvant être source d'économie.

Public(s) cible(s) :

Public(s) cible(s) : IDE, AS, AP

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 84 751,50 €

En 2014, les effectifs comptent 433 étudiants dont 328 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 76 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 84 751,50 € x 76 % d'effectifs des formations éligibles = 64 411,14 €

Le calcul de la subvention régionale = 64 411,14€ (assiette éligible) x 60% = 38 647 €

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Acquisition d'un logiciel métiers	64 411,14	100,00%	SUBVENTION REGION ILE DE FRA	38 647,00	60,00%
Total	64 411,14	100,00%	FONDS PROPRES	25 764,14	40,00%
			Total	64 411,14	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	19 323,50 €
2015	19 323,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Maisons médicales de garde	100 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	6 500,00 €
2011	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	59 400,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 685 563,00 €
2011	Centres de santé et maisons de santé de proximité	100 000,00 €
2012	Structures d'accueil collectif des jeunes enfants	193 637,70 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	6 000,00 €
2012	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	255 983,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 504 944,00 €
2013	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	150 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 772 230,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	3 000,00 €
2013	Tiers Particuliers	1 232 649,00 €
2013	Aide aux structures d'exercice collectif	82 000,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	38 469,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	5 631 690,00 €
2014	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	140 000,00 €
	Montant total	9 207 605,70 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005152
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE INVESTISSEMENT 20/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	55 502,22 €	60,00 %	33 301,00 €
	Montant Total de la subvention		33 301,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE
 Adresse administrative : 12 RUE DU VAL D OSNE
94410 SAINT-MAURICE
 Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier
 Représentant : Monsieur Denis FRECHOU, Directeur

N° SIRET : 20002709200010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement de l'Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation (Saint-Maurice) dans le cadre du processus d'universitarisation engagé dès la rentrée septembre 2014 avec l'université PARIS SUD.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Permettre la mutualisation des enseignements médicaux et de leurs évaluations avec l'UFR de médecine Kremlin Bicêtre de l'Université PARIS SUD (examens en fac de médecine sur tablettes numériques + vidéoprojection à l'ENKRE de cours enregistrés à l'Université.)

Description :

- 90 tablettes numériques et accessoires
- 1 caméra, carte mémoire

- 1 vidéoprojecteur
- matériels administratifs (scanner, ordinateur)
- moyen de communication : 1 kakémono

Moyens mis en œuvre :

Signature d'une convention pour engager le processus d'universitarisation de la formation en kinésithérapie, le 20 novembre 2013.

Constitution de groupes de travail et d'une commission pédagogique pour organiser la mutualisation des enseignements médicaux nécessaires pour la formation en kinésithérapie.

Intérêt régional :

L'ENKRE, école publique de kinésithérapie la plus importante de la région Ile de France, qui a universitarisé ses admissions il y a 8 ans, est en mesure d'engager un processus d'universitarisation de sa formation professionnelle en la fondant sur un principe novateur de mutualisation d'une partie des enseignements et des évaluations avec une UFR médecine.

Public(s) cible(s) :

100 étudiants de 1ère année 2014-2015

Détail du calcul de la subvention :

Le montant total du projet s'élève à 55 502,22 €.

L'ENKRE n'accueille que des étudiants dans des formations éligibles (en l'occurrence masseur-Kiné). Son assiette éligible est donc de $55\,502,22 * 100\% = 55\,502,22$ €.

En y appliquant le taux d'intervention régionale de 60%, on obtient un montant maximal de subvention de 33 301 €.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Equipement de salle de cours pour les examens (tablettes numériques, caméra, cartes mémoires, vidéoprojecteur)	53 546,62	96,48%
Equipements de travaux pratiques (coussins d'installation)	1 319,20	2,38%
Equipement de communication avec l'Université Paris Sud (ordinateur, scanner, Kakémono)	636,40	1,15%
Total	55 502,22	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	33 301,00	60,00%
Fonds propres	22 201,22	40,00%
Total	55 502,22	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	33 301,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Indemnités de stage et remboursement de frais de transport pour les étudiants en masso-kinésithérapie et en ergothérapie	178 140,00 €
2012	Indemnités de stage et remboursement de frais de transport pour les étudiants en masso-kinésithérapie et en ergothérapie	214 700,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 530 966,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 531 000,00 €
2013	Indemnités de stage et remboursement de frais de transport pour les étudiants en masso-kinésithérapie et en ergothérapie	222 405,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	7 695 000,00 €
2014	Tiers Particuliers	7 695 000,00 €
	Montant total	10 807 211,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005161
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CENTRE HOSPITALIER INTERCOM POISSY SAINT GERMAIN INVESTISSEMENT 20/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	15 675,00 €	60,00 %	9 405,00 €
	Montant Total de la subvention		9 405,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE HOSPITALIER INTERCOM
POISSY SAINT GERMAIN

Adresse administrative : 20 RUE ARMAGIS
78104 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX

Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier

Représentant : Monsieur Michaël GALY, Directeur

N° SIRET : 26780580200019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour du matériel pédagogique et informatique

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Développement de l'offre de formation par une démarche de mutualisation et de partenariat avec les deux autres écoles du CHIPS

Adaptation des équipements et matériels travaux pratiques en lien avec la mise en œuvre du référentiel de formation et du projet pédagogique de l'école

Amélioration et modernisation des outils pédagogiques accessibles aux étudiants

Description :

- Le développement de l'offre de formation par une démarche de mutualisation et de partenariat : un certain nombre d'investissements et d'évolution pédagogique ne peut être envisagé que dans la transversalité, notamment pour le développement d'une plateforme permettant le travail à distance des étudiants mais aussi les échanges pédagogiques au sein de l'équipe des formateurs. Ce type de plateforme a le mérite de permettre aux équipes pédagogiques d'utiliser des outils qu'ils ont déjà construit et de les mettre en ligne après amélioration du fichier. En termes de gain de temps et d'efficacité, il n'est pas nécessaire de tout réécrire ou refaire.

- L'adaptation des équipements et matériels pour travaux pratiques, en lien avec la mise en œuvre du nouveau référentiel de formation

- L'amélioration et la modernisation des outils pédagogiques accessibles aux étudiants:

Cette nécessaire adaptation concerne 3 domaines:

1 La mise à disposition de salles de travail pour les étudiants s'impose en raison de l'augmentation du nombre de travaux dirigés, l'organisation de 350 heures de Travail Personnel guidé que l'étudiant doit réaliser en autonomie (en partie à l'école),

- l'organisation d'évaluations collectives, nécessitant des temps de préparation à des groupes de 3 à 8 étudiants

2 La mise à disposition de nouveaux moyens de travail, mis à disposition des étudiants: internet (multiplication des prises dans chaque salle, câbles de connexion), aménagement de la bibliothèque qui comporte 5 postes informatiques

3 Le développement de moyens pédagogiques pour l'équipe pédagogique : un ordinateur portable + un vidéoprojecteur (à utiliser dans une salle supplémentaire d'enseignement), des mannequins pour l'organisation travaux pratiques et exercices simples de simulation

Moyens mis en œuvre :

Subvention régionale et fonds propres.

Public(s) cible(s) :

Etudiants de l'ERIADE et étudiants autres formations (pour mutualisation outil LEARNEOS)

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 15 675 €.

En 2014, les effectifs comptent 376 étudiants dont 376 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 100 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 15 675 € (coût total du projet) x 100 % d'effectifs dans les formations éligibles = 15 675 €.

Le calcul de la subvention régionale = 15 675 € (assiette éligible) x 60 % de subvention = 9 405 €.

Localisation géographique :

- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Mannequin adulte	2 442,00	15,58%
Simulateur intubation difficile	1 878,00	11,98%
Simulateur accès vasculaire artériel	974,00	6,21%
Simulateur accès intra osseux enfant	381,00	2,43%
Ordinateur portable	2 000,00	12,76%
vidéo projecteur	2 000,00	12,76%
Plateforme LEARNEOS	6 000,00	38,28%
Total	15 675,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Conseil Régional IDF	9 405,00	60,00%
FONDS PROPRES	6 270,00	40,00%
Total	15 675,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 000,00 €
2015	7 405,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICSAntériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	6 800,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 145 219,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	5 001,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 145 220,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 303 958,00 €
2013	Tiers Particuliers	1 600 803,00 €
2014	Tiers Particuliers	6 911 880,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	6 911 880,00 €
	Montant total	14 814 921,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005167
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : GIP IFITS INSTITUT DE FORMATION INTERHOSPITALIER THEODORE SIMON INVESTISSEMENT 20/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	21 254,64 €	60,00 %	12 753,00 €
	Montant Total de la subvention		12 753,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GIP IFITS INSTITUT DE FORMATION INTERHOSPITALIER THEODORE SIMON
Adresse administrative : 3 AV JEAN JAURES
93331 NEUILLY SUR MARNE CEDEX
Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public
Représentant : Madame Christine MARCHAL, Directrice

N° SIRET : 18930018900017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'acquisition de matériel pédagogique, le renouvellement du parc téléphonique, le financement d'un dispositif pour la réalisation de cartes d'étudiants et l'acquisition de matériel informatique.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Proposer aux étudiants et élèves de l'IFITS des matériels pédagogiques et administratifs performants et d'actualité, à la fois pour améliorer leurs compétences et pour fluidifier leurs démarches administratives.

Description :

* 2 mannequins de secourisme pour les gestes d'urgences

* renouvellement du dispositif de prise de photos et d'impression pour la réalisation des cartes étudiantes au moment des rentrées scolaires

* renouvellement de l'imprimante du service comptabilité pour établissement des avis des sommes à payer et des relances auprès des étudiants et élèves

* renouvellement du parc téléphonique de l'IFITS, âgé et ne disposant pas de fonctions pratiques d'actualité (renvoi d'appel depuis le standard et temps de parole sur les répondeurs)

Moyens mis en œuvre :

Subvention d'équipement du Conseil régional et taxe d'apprentissage.

Intérêt régional :

Proposer aux étudiants et élèves des outils pédagogiques modernes et un meilleur suivi de leurs dossiers pédagogique comme administratif.

Public(s) cible(s) :

Les étudiants et élèves de l'IFITS
Le personnel de l'IFITS

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 25 920,29 €

En 2014, les effectifs comptent 973 étudiants dont 800 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 82 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 25 920,29€ x 82% d'effectifs des formations éligibles = 21 254,64 €

Le calcul de la subvention régionale = 21 254,64€ (assiette éligible) x 60% = 12 753 €

Localisation géographique :

- NEUILLY-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Matériel Pédagogique	4 387,20	16,93%	SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	12 753,00	49,20%
Téléphones (renouvellement parc informatique)	18 733,20	72,27%	FONDS PROPRES	6 583,29	25,40%
Matériel informatique	2 799,89	10,80%	Taxe d'apprentissage	6 584,00	25,40%
Total	25 920,29	100,00%	Total	25 920,29	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	6 376,00 €
2015	6 377,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	138 164,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 444 616,00 €
2012	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	160 283,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	20 400,28 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 512 390,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 572 673,00 €
2013	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	160 000,00 €
2013	Tiers Particuliers	2 570 871,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	3 593 475,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	11 473 245,00 €
2014	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	140 000,00 €
	Montant total	21 137 287,28 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005169
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : HOPITAL FOCH INVESTISSEMENT 20/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	105 132,58 €	57,21 %	60 142,00 €
	Montant Total de la subvention		60 142,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20421-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : HOPITAL FOCH
 Adresse administrative : 40 RUE WORTH
 92151 SURESNES CEDEX
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jean-Yves RIOU, Directeur Général Adjoint

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 40845729900019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour du matériel de simulation et du mobilier pour la formation initiale des infirmières et des sages femmes.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Faire progresser le niveau de formation des futurs professionnels de santé (infirmières et sages femmes) au sein des deux écoles. Développer la compétence et mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique. Informer et former des professionnels en formation, l'ensemble de ces actions étant menées grâce à des outils de simulation qui leur permettront de se trouver en situation réelle de soins, avec des outils de formation adaptés.

Donner aux étudiants des conditions d'accueil et d'enseignement qui leur facilitent leur parcours de formation. Après que l'hôpital a financé sur ses fonds propres la rénovation complète des deux écoles, il reste à remplacer un mobilier de salle de cours complètement vétuste et à aménager une salle de détente et de discussion pour les étudiants.

Continuer à faire des écoles de santé de l'hôpital Foch, hôpital privé à but non lucratif, une référence et une image d'excellence en Ile de France pour la formation des professionnels de santé.

Description :

Le travail en groupes restreints s'est renforcé, et la répétition des gestes de soins courants est devenue impérative devant la réduction du nombre de semaines de stages.

En effet, l'entraînement des gestes en réalité virtuelle diminue le temps nécessaire à la formation. Les formateurs utilisent des méthodes actives (jeux de rôles, travaux de groupes...) afin de susciter la mobilisation des connaissances, le développement de la créativité, de la dextérité et de l'adaptabilité dans différentes séquences pédagogiques.

La simulation dans le domaine de la santé apparaît donc comme un outil de progression rapide du savoir-faire pour améliorer la performance des étudiants en stage.

Tous ces enseignements nécessitent des outils qui présentent des caractéristiques étonnamment réalistes, apparaissant comme des outils de simulation validés

Le matériel utilisé doit être identique à celui utilisé dans les services et les mannequins doivent être fidèles à la réalité anatomique.

Pour ces raisons le parc du matériel pédagogique nécessite d'être renforcé et amélioré. Outre le matériel spécifique aux soins infirmiers, à l'obstétrique, la valorisation des compétences dans le domaine de la santé gynécologique des femmes impose un autre type de matériel afin de favoriser la répétition en petit nombre et respecter ainsi la première proposition du rapport HAS I « jamais la première fois sur le patient ».

De plus la simulation contribue à l'amélioration de la sécurité des soins en renforçant la confiance de l'étudiant, en désamorçant l'appréhension de la première fois. En effet le geste ou le raisonnement clinique peut et doit être répété jusqu'à sa maîtrise pour valider la compétence.

Cet apprentissage facilite le travail de l'encadrement sur le terrain déjà très sollicité.

Moyens mis en œuvre :

Pour l'école d'infirmières (IFSI), atelier de pratique en petits groupes : prélèvement sanguin, pose de cathéter périphérique, Ateliers de gestions des évènements indésirables, Ateliers d'encadrement des étudiants de 2eme année auprès des étudiants de 1ere année.

Pour l'école de sages femmes (ESF), 2 axes :

- renforcer les compétences techniques des étudiants pour l'apprentissage de pose d'implants contraceptifs.
- travailler les situations d'urgence ; Tête d'intubation nouveau-né et mannequin Mama Nathalie.

Ce mannequin permettra de simuler l'Hémorragie de la délivrance et d'en moduler la gravité afin de mettre les étudiants en situation professionnelle à plusieurs reprises au cours du cursus.

Ce matériel pédagogique permet également d'organiser des ECOS (examens cliniques objectifs

structurés) qui ne sont que la reproduction de situations cliniques organisés dans un contexte d'examens validant.

Intérêt régional :

Amélioration et perfectionnement de la formation des infirmières et des sages femmes en Ile de France pour atteindre un haut niveau de qualité que requiert aujourd'hui la région pour répondre à l'évolution des besoins de santé de la population d'Ile de France, à ses évolutions sociologiques et démographiques, et au renouvellement des professionnels dans les établissements de santé et la médecine libérale.

Dans le cadre du plan stratégique 2014-2020, faire de l'hôpital Foch et de ses écoles de santé un établissement de référence et de recours sur le grand ouest de l'Ile de France.

Public(s) cible(s) :

Etudiants en soins infirmiers : 1ere, 2eme et 3eme année.

Etudiants sages femmes 2ème, 3ème et 4ème année.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 105 132,58 €.

En 2014, les effectifs comptent 276 étudiants dont 276 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 100 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 105 132,58 € (coût total du projet) x 100 % d'effectifs dans les formations éligibles = 105 132,58 €.

Le calcul de la subvention régionale = 105 132,58 € (assiette éligible) x 57,21 % de subvention = 60 142 €.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Médicalement 1 (IFSI)	1 051,80	1,00%
Médicalement 2 (ESF)	936,73	0,89%
Laerdal (ESF)	1 426,06	1,36%
Eurodesk (salle de réunion des étudiants)	11 736,60	11,16%
Eurodesk (mobiliers des salles de cours)	89 981,39	85,59%
Total	105 132,58	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Conseil Régional IDF	60 142,00	57,21%
FONDS PROPRES	44 990,58	42,79%
Total	105 132,58	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €
2015	50 142,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 987 932,00 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	32 540,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 990 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 990 000,00 €
2013	Tiers Particuliers	1 393 000,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	26 847,50 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	5 970 000,00 €
2014	Tiers Particuliers	5 970 000,00 €
	Montant total	11 400 319,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005170
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CENTRE HOSPITALIER GENERAL RAMBOUILLET INVESTISSEMENT 20/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	6 500,00 €	60,00 %	3 900,00 €
Montant Total de la subvention			3 900,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
 11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE HOSPITALIER GENERAL
RAMBOUILLET

Adresse administrative : 5 - 7 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
78514 RAMBOUILLET CEDEX

Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier

Représentant : Monsieur Jean-Pierre RICHARD, Directeur

N° SIRET : 26780007600064

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'acquisition d'un logiciel de gestion et de planification des ressources

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Planification des activités de formation et pilotage efficace pour une utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.

Avec Winhebdo :

- gain de temps et rentabilité
- lisibilité de l'activité
- ressources et système organisationnel optimisés

Description :

Winhebdo est une solution complète d'agendas multi-utilisateurs partagés en temps réel proposant les fonctionnalités suivantes :

- recherche de DISPONIBILITES des ressources sollicitées,
- alerte sur les éventuels CONFLITS d'affectation de ressources,
- recherche de ressources humaines par MOTS-CLES
- IMPRESSION des courriers de confirmation et des contrats des intervenants,
- STATISTIQUES d'activité multi-Ressources

Moyens mis en œuvre :

Subvention régionale, fonds propres.

Intérêt régional :

Ces logiciels, correctement utilisés, sollicités aujourd'hui, s'avèrent nécessaires pour une crédibilité et une image positive, que nous maintenons auprès de notre public d'étudiants ; ils correspondent aux attentes des étudiants par une meilleure disponibilité envers eux et par des analyses renforcées des résultats obtenus ; les professionnels de l'IFSI et de l'IFAS, dans leur implication et intérêt au travail pour être toujours dans l'amélioration des conditions de leur vie professionnelle, sont également en attente de ces outils.

Public(s) cible(s) :

Les étudiants par l'intermédiaire de l'équipe pédagogique et du secrétariat

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 6 500 €.

En 2014, les effectifs comptent 206 étudiants dont 206 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 100 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 6 500 € (coût total du projet) x 100 % d'effectifs dans les formations éligibles = 6 500 €.

Le calcul de la subvention régionale = 6 500 € (assiette éligible) x 60 % de subvention = 3 900 €.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Logiciel WinHebdo	6 500,00	100,00%
Total	6 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Conseil Régional IDF	3 900,00	60,00%
FONDS PROPRES	2 600,00	40,00%
Total	6 500,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	3 900,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 207 731,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 204 876,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 204 876,00 €
2013	Tiers Particuliers	843 413,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	4 671,50 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 651 000,00 €
	Montant total	5 682 567,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005171
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : OEUVRE DU PERPETUEL SECOURS HOPITAL DU PERPETUEL SECOURS INVESTISSEMENT 20/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	31 647,77 €	60,00 %	18 989,00 €
	Montant Total de la subvention		18 989,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20421-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OEUVRE DU PERPETUEL SECOURS
HOPITAL DU PERPETUEL SECOURS

Adresse administrative : 4 RUE KLEBER
92300 LEVALLOIS PERRET

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur CATALA Christophe, Directeur

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 77734342700012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique

Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour du matériel pédagogique et informatique

Date prévisionnelle de début de projet : 18 août 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le paysage de la formation professionnelle dans le champ sanitaire et social se transforme, évolue tant au niveau de la formation initiale qu'au niveau de la formation continue.

Dans ce contexte, le projet de cet institut à 3-5 ans s'oriente sur plusieurs axes dont :

- le développement de nouvelles méthodes pédagogiques notamment par l'utilisation de nouvelles

techniques de communication telles que la simulation en santé décrite par l'HAS et recommandée par l'ARS dans le cadre des nouveaux référentiels de formation des professions sanitaires et sociales.

Continuer à développer l'usage des TIC au cours des enseignements afin de favoriser l'interactivité avec les apprenants et être en adéquation avec leurs attentes en matière d'apprentissage, mais aussi pouvoir consolider un partenariat collaboratif avec les différents acteurs tel que l'université par le biais de plateforme multimédia.

Dans le cadre de la formation continue et pour répondre à l'obligation des professionnels de se former tout au long de la vie (DPC), il est important d'augmenter l'offre de formation et de favoriser la VAE dans le domaine sanitaire et social afin de répondre ainsi aux besoins en santé des populations.

Description :

Equiper à court et moyen terme :

7 salles de TD avec de tableaux interactifs (5) pour favoriser l'appropriation des apprentissages

3 salles de Travaux Pratiques qui vont nécessiter l'achat de matériels pédagogiques supplémentaires tels que mannequins adulte et enfant (nous sommes aussi IFAP/IFAS)

Equipement à plus ou moins long terme d'une salle de simulation en santé

1 foyer étudiant à aménager avec des tables, des chaises, armoires de rangement

Aménagement de 2 salles informatiques pour les étudiants/élèves avec achat de postes informatiques supplémentaires

1 centre de documentation à enrichir

Moyens mis en œuvre :

Afin de rationaliser les dépenses, des priorités seront définies suite aux résultats des groupes de travail initiés dès l'officialisation du projet. Des études de marché et des échéanciers à 2-3 ans sont en cours.

Développement de la politique de communication externe afin de montrer l'offre de formation diversifiée afin de faire de l'établissement un centre de formation attractif.

Intérêt régional :

L'institut a la volonté de :

- continuer à former de futurs professionnels de santé en adéquation avec les besoins en santé d'aujourd'hui et de rester attractif en proposant une ingénierie pédagogique innovante
- maintenir et développer une ouverture européenne aux étudiants dans le cadre du programme ERASMUS+ en travaillant sur des projets stratégiques de coopération inter institut
- maintenir et de développer les formations de niveaux 4 et 5 en réponse aux besoins en santé du bassin d'emploi.
- développer les passerelles entre le sanitaire et le social
- participer à la mutualisation des moyens pédagogiques

Exemple simulation en santé,

- d'augmenter l'offre de formation dans le cadre du DPC
- ouvrir des formations dans le cadre des nouveaux métiers et des pratiques avancées

Public(s) cible(s) :

Etudiants IDE, AS et AP

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 31 647,77 €.

En 2014, les effectifs comptent 365 étudiants dont 365 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 100 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 31 647,77 € (coût total du projet) x 100 % d'effectifs dans les formations éligibles = 31 647,77 €.

Le calcul de la subvention régionale = 31 647,77 € (assiette éligible) x 60 % de subvention = 18 989 €.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Matériel informatique et pédagogique	31 647,77	100,00%	Subvention Conseil Régional IDF	18 989,00	60,00%
Total	31 647,77	100,00%	FONDS PROPRES	12 658,77	40,00%
			Total	31 647,77	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €
2015	5 000,00 €
2016	8 989,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 718 908,00 €
2011	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	22 805,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	6 491,00 €

2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 742 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 829 000,00 €
2013	Tiers Particuliers	1 219 400,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	5 487 000,00 €
	Montant total	8 367 604,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005172
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DENIS CH DELAFONTAINE INVESTISSEMENT 20/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	19 936,79 €	60,00 %	11 962,00 €
	Montant Total de la subvention		11 962,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ST DENIS CH DELAFONTAINE
 Adresse administrative : 2 RUE DU DOCTEUR DELAFONTAINE
93205 ST DENIS CEDEX
 Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier
 Représentant : Monsieur DIDIER PAILLARD, Président

N° SIRET : 26930101600011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'acquisition de matériel informatique, d'E-learning, de matériel pédagogique de simulation et mobilier.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

- Diversifier, adapter l'environnement pédagogique des étudiants en soins infirmiers, des élèves puéricultrices et élèves aide-soignant en complémentarité des enseignements actuels
- Disposer de matériel pédagogique permettant l'amélioration de l'enseignement des formateurs.
- Adapter le transport des dossiers scolaires en prévention de l'ergonomie

Description :

Permettre à l'ensemble de l'équipe pédagogique de disposer de matériel adapté à l'amélioration du cadre de vie et de l'enseignement.

Moyens mis en œuvre :

Subvention du Conseil régional et fonds propres.

Intérêt régional :

Contribution à la réussite des étudiants et élèves.

Se doter de conditions d'études adaptées aux besoins.

Méthodes pédagogiques adaptées aux étudiants et aux métiers.

Public(s) cible(s) :

Etudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 19 936,79 €

En 2014, les effectifs comptent 397 étudiants dont 397 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 100% des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 19 936,79€ x 100% d'effectifs des formations éligibles = 19 936,79 €

Le calcul de la subvention régionale = 19 936,79 € (assiette éligible) x 60% = 11962 €

Localisation géographique :

- SAINT-DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
MATERIEL INFORMATIQUE	7 468,02	37,46%	SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	11 962,00	60,00%
E Learning	4 305,60	21,60%	FONDS PROPRES	7 974,79	40,00%
Mannequins	6 456,28	32,38%	Total	19 936,79	100,00%
MOBILIER	1 706,89	8,56%			
Total	19 936,79	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	5 981,00 €
2015	5 981,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	43 429,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 500 066,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 611 035,00 €
2012	Centres de planification-contraception-IVG	50 000,00 €
2013	Tiers Particuliers	1 127 725,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 720 275,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	13 120,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	5 370 825,00 €
	Montant total	7 855 925,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005113

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : L'HORIZON INVESTISSEMENT 17/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	20 404,69 €	60,00 %	12 243,00 €
	Montant Total de la subvention		12 243,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'HORIZON
Adresse administrative : 6 RUE PAUL BERT
92240 MALAKOFF
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame TIBERGE Véronique, Directrice

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 78454748100035

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour du matériel informatique et du mobilier

Date prévisionnelle de début de projet : 21 juillet 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Remplacer le matériel informatique devenu obsolète, afin d'avoir une meilleure efficacité dans le travail et un meilleur service rendu par le personnel du centre aux étudiants et stagiaires formés.

Mettre à disposition des membres de l'équipe de formateurs, des intervenants vacataires et également des étudiants, un support visuel et sonore pour les cours, les transmissions et animations.

Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des personnels du centre de formation.

Description :

Ordinateurs : Il s'agit de 10 ordinateurs fixes qui vont remplacer des ordinateurs installés en 2008. Par ailleurs, 2 ordinateurs portables seront remplacés (ceux-ci pourront être utilisés entre autres, avec le matériel de vidéo projection).

Vidéo projection : Il s'agit d'équiper deux salles de cours de 35 et 100 places, d'une installation de vidéo projection fixe, celle-ci comprendra des vidéos projecteurs sur supports muraux, des écrans et des systèmes de sonorisation.

Télévision - Il s'agit d'acquérir un écran plat de grande taille, placé sur un support mobile, pouvant être utilisé dans toutes les salles et espaces du centre de formation.

Climatisation : Il s'agit d'équiper 3 bureaux (7 professionnels), occupant un espace total d'environ 82 m2 situé directement sous le toit du centre de formation, de 4 climatiseurs, afin de diminuer les effets très gênants des fortes chaleurs. Il s'agit aussi dans le cadre d'une possible ouverture de poste, d'acquérir un nouveau mobilier de travail.

Moyens mis en œuvre :

Achat et installation de matériel. Subvention régionale, taxe d'apprentissage et fonds propres.

Intérêt régional :

L'amélioration et la modernisation des outils de travail répondent aux évolutions des conditions de la formation et des besoins des étudiants et des équipes. Le soutien aux équipements du Conseil Régional d'Ile de France contribue à la qualité de l'accueil et de la formation des étudiants et futurs professionnels en Ile de France.

Public(s) cible(s) :

Les publics visés sont :

Les étudiants et stagiaires en formation à L'Horizon

Les membres de l'équipe du centre, équipe administrative, documentaliste et formateurs.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 20 404,69 €

En 2014, les effectifs comptent 236 étudiants dont 236 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 100% des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 20 404,69 € x 100% d'effectifs des formations éligibles = 20 404,69 €

Le calcul de la subvention régionale = 20 404,69 € (assiette éligible) x 60% = 12 243 €

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Ordinateurs	11 335,00	55,55%	Subvention Conseil Régional	12 243,00	60,00%
Téléviseur et support	1 340,90	6,57%	IDF		
vidéo projecteur	4 281,72	20,98%	Taxe d'apprentissage	5 000,00	24,50%
Climatiseurs	2 779,20	13,62%	FONDS PROPRES	3 161,69	15,49%
Bureau	667,87	3,27%	Total	20 404,69	100,00%
Total	20 404,69	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 000,00 €
2015	10 243,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	965 000,00 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	9 474,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	965 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	982 000,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 374 800,00 €
	Montant total	3 608 874,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005128
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CRAMIF PARIS CAISSE REG ASSU MALAD RIF INVESTISSEMENT 19/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	20 534,45 €	60,00 %	12 321,00 €
	Montant Total de la subvention		12 321,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204182-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CRAMIF PARIS CAISSE REG ASSU MALAD RIF

Adresse administrative : 17-19 AVENUE DE FLANDRE
75954 PARIS 19 CEDEX

Statut Juridique : Régime Général de Sécurité Sociale
Représentant : Madame DUPAS Pascale, Directrice

Objet : NC

N° SIRET : 77569473000018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'investissement et d'équipement pour l'aménagement de la bibliothèque de l'Ecole de Service Social et l'achat de matériels informatiques

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Optimiser la consultation des livres et des revues par les étudiants/stagiaires/intervenants.

Permettre de meilleures conditions d'études et de travail en bibliothèque.

Description :

Mise en place de rayonnages, de bibliothèque fixe, de casiers en métal, de postes de consultation informatique.

Moyens mis en œuvre :

Appel à une société spécialisée dans l'aménagement de bibliothèques.

Intérêt régional :

Offrir aux étudiants préparant le DEASS et le diplôme CAFERUIS de meilleures conditions d'études et de recherches pour le DC2 en particulier.

Public(s) cible(s) :

Etudiants/stagiaires en cours de préparation du DEASS mais également du CAFERUIS. Formateurs occasionnels intervenant à l'Ecole de Service Social.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant total de l'opération s'élève à 20 534,45 €.

L'assiette éligible est fonction de la part de l'effectif dans les formations éligibles (133) sur l'ensemble de l'effectif en formation accueilli (133), soit une part de 100 %, qui donne une assiette d'un montant de $20\,534,45 * 100\% = 20\,534,45$ €.

Sur cette assiette, est alors appliqué un taux d'intervention de 60%. On obtient ainsi le montant de subvention régionale maximal prévisionnel : $20\,534,45 * 60\% = 12\,321$ €.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Aménagement de la bibliothèque et achat de postes informatiques	20 534,45	100,00%	Subvention Conseil Régional IDF	12 321,00	60,00%
			FONDS PROPRES	8 213,45	40,00%
Total	20 534,45	100,00%	Total	20 534,45	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €
2015	7 321,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	580 000,00 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	89 380,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	580 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	580 000,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	812 000,00 €
	Montant total	2 235 380,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005140
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : AEFPP ASS ECOLE FORM PSYCHO PEDAGOGIQUE INVESTISSEMENT 19/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	18 569,00 €	60,00 %	11 141,00 €
	Montant Total de la subvention		11 141,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AEFPP ASS ECOLE FORM PSYCHO
PEDAGOGIQUE
Adresse administrative : 22 RUE CASSETTE
75006 PARIS 06
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Bruno GAURIER, Président

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 78428082800012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 en vue de la création d'une gestion documentaire, d'un portail pour les étudiants et équipement de postes de consultation sur site.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Rendre accessible par Internet à tous les étudiants en formation initiale, les ressources de l'EFPP en livres, littérature enfantine, revues, vidéothèque, mémoires de fin d'étude. Recherche documentaire
Permettre aux étudiants de l'EFPP la consultation d'ouvrages, réservation à distance de documents, la proposition d'acquisition.

Description :

Des formations initiales mises en conformité avec les ECTS exigent des étudiants une accessibilité plus grande des ressources documentaires et du travail individuel et collectif, y compris dans les temps dits de stage (2100h actuellement sur 3 ans). L'accès par Internet aux ressources documentaires spécialisées de l'EFPP contribuera à faciliter la recherche documentaire des étudiants pour répondre à ces exigences

Moyens mis en œuvre :

- rassemblement des ressources documentaires existantes
- création d'un portail d'accès vers une nouvelle gestion informatique documentaire
- mise en conformité avec le réseau documentaire PRISME et saisie des données sur la plateforme logicielle
- Achat et paramétrage d'un logiciel dédié, création d'un espace de consultation pour étudiants (3 postes), accès à un portail Internet

Le fonctionnement est assuré par l'EFPP.

Intérêt régional :

Améliorer les conditions d'accès par Internet aux connaissances, favoriser le travail individuel et collectif des étudiants en travail social selon les normes ECTS. Ouvrir la ressource en consultation et recherche à l'ensemble des travailleurs sociaux d'Ile de France

Public(s) cible(s) :

Les étudiants en formation initiale d'EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS, EDUCATEURS SPECIALISES et CAFERUIS.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 18 569 €.

En 2014, les effectifs comptent 339 étudiants dont 339 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 100 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 18 569 € x 100 % d'effectifs des formations éligibles = 18 569 €

Le calcul de la subvention régionale = 18 569 € (assiette éligible) x 60% = 11 141 €.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Création d'une gestion documentaire, d'un portail étudiant et équipement de postes de consultation sur site	18 569,00	100,00%
Total	18 569,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Conseil Régional IDF	11 141,00	60,00%
FONDS PROPRES	7 428,00	40,00%
Total	18 569,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €
2015	6 141,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 718 270,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 721 270,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 721 270,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 409 778,00 €
	Montant total	6 365 699,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005142
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : ECOLE NORMALE SOCIALE INVESTISSEMENT 19/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	13 424,62 €	60,00 %	8 055,00 €
Montant Total de la subvention			8 055,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ECOLE NORMALE SOCIALE
 Adresse administrative : 2 RUE DE TORCY
75018 PARIS 18
 Statut Juridique : Association
 Représentant : MONSIEUR DELAUNAY BELLEVILLE HENRY, PRESIDENT

Objet : - la formation en travail social, la préparation aux carrières sociales, au diplôme d'Etat d'assistant de service social, à la formation permettant l'accès à la profession d'assistant de service social pour les ressortissants d'un Etat membre de la communauté européenne ainsi que pour les ressortissants d'un autre pays, titulaires d'un diplôme de service social.
 - la création et le soutien de tout service, dispositif ou établissement propre à faciliter le développement et la mise en œuvre d'interventions sociales, socioculturelles et culturelles.

Date de publication au JO : 15 janvier 1931

N° SIRET : 30903277900022

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'acquisition de matériels informatiques (serveur, postes informatiques) et du mobilier pédagogique.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Informatique :

- remplacer le serveur ancien (6 ans) pour le traitement et la sécurisation de l'ensemble des données administratives, comptables, pédagogiques
- remplacer le poste informatique de l'assistante de direction
- compléter l'informatique de la documentation par un poste informatique supplémentaire accessible au public
- installation d'un vidéoprojecteur pour améliorer les moyens techniques et pédagogiques mis à disposition des intervenants et des étudiants.

Description :

Informatique :

- 1 serveur
 - 2 postes informatiques
 - 1 vidéoprojecteur + équipements complémentaires (écran, support sécurisé, connexions électriques)
 - 2 tableaux blancs
- Tables basses.

Moyens mis en œuvre :

Subvention Conseil régional IDF et fonds propres.

Intérêt régional :

Apporter au public les conditions correctes de travail pour le bon déroulement des études.

Public(s) cible(s) :

Étudiants

Salariés permanents et intervenants de l'ENS

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 15 255,25 €

En 2014, les effectifs comptent 146 étudiants dont 129 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 88 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 15 255,25 € x 88 % d'effectifs des formations éligibles = 13 424,62 €

Le calcul de la subvention régionale = 13 424,62 € (assiette éligible) x 60 % = 8 055 €

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achat de matériels informatiques et mobilier	13 424,62	100,00%
Total	13 424,62	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Conseil Régional IDF	8 055,00	60,00%
FONDS PROPRES	5 369,62	40,00%
Total	13 424,62	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €
2015	3 055,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	9 000,00 €
2011	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	57 500,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	950 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 200,00 €
2011	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	40 000,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	950 000,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	118 930,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 200,00 €
2013	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	57 500,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 000,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	157 010,57 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	950 000,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 330 000,00 €
	Montant total	3 976 340,57 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005148
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : SAUVEGARDE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES INVESTISSEMENT 20/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	77 416,34 €	60,00 %	46 450,00 €
	Montant Total de la subvention		46 450,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SAUVEGARDE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES

Adresse administrative : 9 BIS AVENUE JEAN JAURES
78000 VERSAILLES

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur LETEURTRE Richard, Directeur

Objet : Contribuer à la protection, à l'éducation et aux soins des enfants et des adolescents en difficulté ; accompagner vers l'autonomie et répondre aux besoins et aux attentes des jeunes majeurs, des adultes et de familles en difficulté ; participer, à partir des actions réalisées, au développement social ; former des personnels pour l'exercice des fonctions éducatives et sociales.

Date de publication au JO : 6 janvier 1969

N° SIRET : 77570874600133

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Equiperment des salles de cours, mise en réseau informatique et aménagement des espaces de vie collectif

Description :

- Matériel informatique, pédagogique et de documentation
- Bornes WiFi
- Vidéo projecteurs interactif
- Mobilier destiné à l'usage collectif des étudiants

Moyens mis en œuvre :

Prestataire informatique et technique

Intérêt régional :

Amélioration des conditions et des moyens d'enseignement. Equipement informatique, pédagogique et mobilier à l'usage des étudiants et des personnels pédagogiques

Public(s) cible(s) :

EDUCATEURS SPECIALISES, MONITEURS EDUCATEURS, EDUCATEURS JEUNES ENFANTS, AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 125 880,25 €.

En 2014, les effectifs comptent 683 étudiants dont 420 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 61,5 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 125 880,25 € (coût total du projet) x 61,5 % d'effectifs dans les formations éligibles = 77 416,35 €.

Le calcul de la subvention régionale = 77 416,35 € (assiette éligible) x 60 % de subvention = 46 450 €.

Localisation géographique :

- BUC

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Matériel informatique et mobilier	77 416,34	100,00%	Subvention du Conseil régional d'IDF	46 450,00	60,00%
Total	77 416,34	100,00%	FONDS PROPRES	30 966,34	40,00%
			Total	77 416,34	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €
2015	36 450,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 015 685,00 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	108 335,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	25 000,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 045 705,00 €
2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	20 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 074 705,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 904 588,00 €
	Montant total	7 741 724,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005154
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : SAUVEGARDE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES INVESTISSEMENT 20/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	41 852,23 €	32,52 %	13 611,00 €
	Montant Total de la subvention		13 611,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SAUVEGARDE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES

Adresse administrative : 9 BIS AVENUE JEAN JAURES
78000 VERSAILLES

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur LETEURTRE Richard, Directeur

Objet : Contribuer à la protection, à l'éducation et aux soins des enfants et des adolescents en difficulté ; accompagner vers l'autonomie et répondre aux besoins et aux attentes des jeunes majeurs, des adultes et de familles en difficulté ; participer, à partir des actions réalisées, au développement social ; former des personnels pour l'exercice des fonctions éducatives et sociales.

Date de publication au JO : 6 janvier 1969

N° SIRET : 77570874600133

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'investissement 2014 pour le projet de mise aux normes d'assainissement sur arrêté municipal

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Mises aux normes d'assainissement sur arrêté municipal

Description :

Réfection des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées

Moyens mis en œuvre :

Entreprise générale de travaux

Intérêt régional :

Assurer une meilleure maintenance des réseaux d'assainissement du centre de formation

Public(s) cible(s) :

EDUCATEUR SPECIALISE, MONITEUR EDUCATEUR, EDUCATEUR JEUNES ENFANTS, AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 68 052,40 €.

En 2014, les effectifs comptent 683 étudiants dont 420 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 61,5 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 68 052,40 € (coût total du projet) x 61,5 % d'effectifs dans les formations éligibles = 41 852,23 €.

Le calcul de la subvention régionale = 41 852,23 € (assiette éligible) x 32,52 % de subvention = 13 611 €.

Localisation géographique :

- BUC

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
travaux d'assainissement	41 852,23	100,00%	Subvention Conseil Régional IDF	13 611,00	32,52%
Total	41 852,23	100,00%	FONDS PROPRES	13 611,00	32,52%
			Agence de l'Eau	14 630,23	34,96%
			Total	41 852,23	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 000,00 €
2015	2 000,00 €

2016	9 611,00 €
------	------------

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 015 685,00 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	108 335,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	25 000,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 045 705,00 €
2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	20 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 074 705,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 904 588,00 €
	Montant total	7 741 724,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005155
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : SAUVEGARDE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES INVESTISSEMENT 20/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	336 434,00 €	60,00 %	201 860,00 €
	Montant Total de la subvention		201 860,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SAUVEGARDE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES

Adresse administrative : 9 BIS AVENUE JEAN JAURES
78000 VERSAILLES

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur LETEURTRE Richard, Directeur

Objet : Contribuer à la protection, à l'éducation et aux soins des enfants et des adolescents en difficulté ; accompagner vers l'autonomie et répondre aux besoins et aux attentes des jeunes majeurs, des adultes et de familles en difficulté ; participer, à partir des actions réalisées, au développement social ; former des personnels pour l'exercice des fonctions éducatives et sociales.

Date de publication au JO : 6 janvier 1969

N° SIRET : 77570874600133

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'investissement 2014 pour la mise aux normes pour l'accessibilité des handicapés du bâtiment d'enseignement A avec création d'un accès PMR au niveau 1 du bâtiment

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Mise aux normes pour l'accessibilité des handicapés d'un bâtiment d'enseignement

Description :

Création d'accès de circulations adaptées aux personnes à mobilité réduite dans le bâtiment d'enseignement A.

Moyens mis en œuvre :

Entreprise générale de travaux

Intérêt régional :

Assurer une meilleure accessibilité des bâtiments du centre de formation

Public(s) cible(s) :

EDUCATEUR SPECIALISE, MONITEUR EDUCATEUR, EDUCATEUR JEUNES ENFANTS, AIDE MEDICO PSYCHOLOGIQUE

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 547 047 €.

En 2014, les effectifs comptent 683 étudiants dont 420 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 61,5 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 547 047 € (coût total du projet) x 61,5 % d'effectifs dans les formations éligibles = 336 434 €.

Le calcul de la subvention régionale = 336 434 € (assiette éligible) x 60 % de subvention = 201 860 €.

Localisation géographique :

- BUC

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Mise aux normes accessibilité	336 434,00	100,00%	Subvention Conseil Régional IDF	201 860,00	60,00%
Total	336 434,00	100,00%	FONDS PROPRES	134 574,00	40,00%
			Total	336 434,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	20 000,00 €

2016	50 000,00 €
2017	131 860,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 015 685,00 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	108 335,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	25 000,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 045 705,00 €
2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	20 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 074 705,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 904 588,00 €
	Montant total	7 741 724,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005163
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : ASSOCIATION REGIONALE DES CEMEA IDF INVESTISSEMENT 20/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	46 615,00 €	80,00 %	37 290,00 €
	Montant Total de la subvention		37 290,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION REGIONALE DES CEMEA
IDF
Adresse administrative : 65 RUE DES CITES
93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Alain NOEL, TRESORIER

Objet : L'association a pour objet la diffusion des idées et des pratiques de l'éducation active dans une dimension régionale au premier chef s'insérant dans les dimensions nationales et internationales du mouvement Céméa. L'association intervient dans les champs de la formation de l'animation volontaire et de la formation professionnelle des animateurs et des travailleurs sociaux.

Date de publication au JO : 4 novembre 1992

N° SIRET : 39408789400108

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour l'acquisition de mobilier, de matériel audiovisuel, logiciels et matériel informatique.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Depuis septembre 2012, le CFPES CEMEA Ile de France occupe ses nouveaux locaux au 65 Rue des Cités à Aubervilliers. Ces nouveaux locaux permettent au centre d'accueillir les étudiants dans de meilleures conditions.

Aujourd'hui, l'objectif principal du centre est l'optimisation de l'accueil et l'accompagnement des étudiants.

Description :

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un certain nombre de besoins identifiés :

- la vétusté du mobilier dans 2 salles de formation
- un sous équipement en moyen audiovisuel au regard d'une augmentation du recours aux outils pédagogiques modernes (projection power point, utilisation des médias...) par les intervenants et formateurs pour 2 salles de formation
- une intensification de l'utilisation de l'outil informatique comme outil de travail et comme outil de prise en charge des usagers (cf . loi du 2 janvier 2002 relative aux droits des usagers). Seulement 15 postes de travail disponibles.
- complément d'équipements de la cafétéria

Moyens mis en œuvre :

Subvention du Conseil Régional

Ressources propres

Intérêt régional :

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'accueil d'étudiants en travail social d'Ile de France.

Il permettrait l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants et des conditions de travail du personnel.

Public(s) cible(s) :

Étudiants en formation travail social :

- éducateurs spécialisés
- moniteurs éducateurs
- CAFERUIS

Professionnels du travail social

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 46 615 €

En 2014, les effectifs comptent 319 étudiants dont 319 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 100% des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 46 615 € x 100% d'effectifs des formations éligibles = 46 615 €

Le calcul de la subvention régionale = 46 615 € (assiette éligible) x 80% = 37 290 €

Compte tenu du coût du projet qui est inférieur à 100 000 € et des difficultés budgétaires très importantes du centre (déficit de 106 323 € constaté en 2012), il est proposé d'intervenir à 80 % sur l'assiette éligible conformément à l'article 4 du règlement d'intervention pour le soutien régional à l'équipement dans les centres de formation en travail social agréés (rapport CR 54-10 du 1er octobre 2010).

Localisation géographique :

- AUBERVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
MOBILIER	18 546,00	39,79%	SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	37 290,00	80,00%
Matériel informatique	19 069,00	40,91%	FONDS PROPRES	9 325,00	20,00%
Matériel audiovisuel	9 000,00	19,31%	Total	46 615,00	100,00%
Total	46 615,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	18 645,00 €
2015	18 645,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 080 300,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	24 000,00 €
2011	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	21 000,00 €
2011	Lutte contre les discriminations	27 000,00 €
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	21 000,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 115 900,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	61 079,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 175 900,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 646 260,00 €
	Montant total	4 349 309,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005164
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : ASSOCIATION REGIONALE DES CEMEA IDF INVESTISSEMENT 20/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	30 036,00 €	80,00 %	24 029,00 €
	Montant Total de la subvention		24 029,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION REGIONALE DES CEMEA
IDF
Adresse administrative : 65 RUE DES CITES
93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Alain NOEL, TRESORIER

Objet : L'association a pour objet la diffusion des idées et des pratiques de l'éducation active dans une dimension régionale au premier chef s'insérant dans les dimensions nationales et internationales du mouvement Céméa. L'association intervient dans les champs de la formation de l'animation volontaire et de la formation professionnelle des animateurs et des travailleurs sociaux.

Date de publication au JO : 4 novembre 1992

N° SIRET : 39408789400108

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'investissement immobilier 2014

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Réalisation de travaux de réparation et d'aménagement des locaux.

Description :

- une mise aux normes électriques de l'espace de stockage et d'archivage
- sécurisation de l'espace stockage et d'archivage
- travaux d'isolation dans l'espace de stockage et d'archivage
- étude d'un système de ventilation dans deux salles de cours

Moyens mis en œuvre :

Subvention Conseil Régional
Ressources propres

Intérêt régional :

Amélioration des conditions d'accueil des étudiants et du personnel

Public(s) cible(s) :

Étudiants en travail social et professionnels du travail social

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 30 036 €

En 2014, les effectifs comptent 319 étudiants dont 319 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 100% des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 30 036 € x 100% d'effectifs des formations éligibles = 30 036 €

Le calcul de la subvention régionale = 30 036 € (assiette éligible) x 80% = 24 029 €

Compte tenu du coût du projet qui est inférieur à 100 000 € et des difficultés budgétaires très importantes du centre (déficit de 106 323€ constaté en 2012), il est proposé d'intervenir à 80 % sur l'assiette éligible conformément à l'article 4 du règlement d'intervention pour le soutien régional à l'équipement dans les centres de formation en travail social agréés (rapport CR 54-10 du 1er octobre 2010).

Localisation géographique :

- AUBERVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux aménagement	30 036,00	100,00%
Total	30 036,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	24 029,00	80,00%
FONDS PROPRES	6 007,00	20,00%
Total	30 036,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	12 015,00 €
2015	12 014,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 080 300,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	24 000,00 €
2011	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	21 000,00 €
2011	Lutte contre les discriminations	27 000,00 €
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	21 000,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 115 900,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	61 079,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 175 900,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 646 260,00 €
	Montant total	4 349 309,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005165
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : IRFASE INST RECHERCHE FORM ACTION SOCIALE 91 INVESTISSEMENT 20/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	129 928,12 €	60,00 %	77 957,00 €
	Montant Total de la subvention		77 957,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IRFASE INST RECHERCHE FORM
ACTION SOCIALE 91

Adresse administrative : 5, terrasses de l'Agora
91034 EVRY CEDEX

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Caroline AZEMARD, Directeur

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 38362039000039

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'investissement 2014 pour la rénovation et l'aménagement des salles de cours et espaces de vie étudiants

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 19 juin 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Maintenir et améliorer les conditions d'accueil et de formation des étudiants par la rénovation et l'aménagement des locaux.

Description :

- Aménagement d'une cuisine pédagogique à destination des AMP

- Réaménagement des salles d'arts plastiques,
- Rénovation des salles de formation et des couloirs.
- Occultation de l'amphithéâtre pour projection de powerpoint et films (documentaires, cinéma...)

Moyens mis en œuvre :

Appel à un architecte pour conformité des travaux réalisés et d'un maître d'ouvrage pour la réalisation.

Intérêt régional :

Contribuer, en cofinancement avec le Conseil Général, au maintien des conditions d'accueil et de formation pour les étudiants, futurs professionnels dans le travail social.

Public(s) cible(s) :

Les professionnels (25 formateurs permanents, environ 100 formateurs occasionnels) et les étudiants du centre de formation

(800 étudiants par an niveau V à II : voie directe, en cours d'emploi, apprentissage, contrat de professionnalisation, cif...)

Détail du calcul de la subvention :

Le montant total de l'opération s'élève à 139 707,66 €.

L'assiette éligible est fonction de la part de l'effectif dans les formations éligibles (733) sur l'ensemble de l'effectif en formation accueilli (788), soit une part de $733/788 = 93\%$, qui donne une assiette d'un montant de $139\,707,66 * 93\% = 129\,928,12$ €.

Sur cette assiette, est alors appliqué un taux d'intervention de 60%. On obtient ainsi le montant de subvention régionale maximal prévisionnel : $129\,928,12 * 60\% = 77\,957$ €.

Localisation géographique :

- EVRY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Rénovation fenêtres et rideaux occultants	4 206,06	3,01%	Subvention Région Ile de France	77 956,87	55,80%
Rénovation de la salle d'art plastique	15 886,80	11,37%	Subvention du Conseil Général de l'Essonne	51 482,27	36,85%
Aménagement de la cuisine pédagogique	8 143,20	5,83%	Fonds propres	10 268,52	7,35%
Rénovation des salles de formation et des formateurs	102 471,60	73,35%	Total	139 707,66	100,00%
Honoraire architecte	9 000,00	6,44%			
Total	139 707,66	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €
2015	20 000,00 €
2016	20 000,00 €
2017	27 957,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	570 485,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 164 000,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 264 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 390 000,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 346 000,00 €
	Montant total	9 061 485,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005173
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : INSTITUT PARMENTIER INVESTISSEMENT 20/03/2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	40 095,00 €	60,00 %	24 057,00 €
Montant Total de la subvention			24 057,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INSTITUT PARMENTIER
 Adresse administrative : 145 AVENUE PARMENTIER
 75010 PARIS 10
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Xavier FLORIAN, Président

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 34997263800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 pour du matériel informatique et audiovisuel

Date prévisionnelle de début de projet : 15 juillet 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 15 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Améliorer les outils pédagogiques et permettre à l'étudiant de disposer de WIFI, d'ordinateur et de logiciel de recherche CRD .

Description :

20 postes informatiques (15 Paris et 5 Melun) pour l'administratif, du CRD, des étudiants et des formateurs.
 vidéoprojecteurs pour salle de cours

Logiciel CRD
Borne wifi Melun
écrans affichages

Moyens mis en œuvre :

Déploiement de divers équipements de nouvelles technologies permettant un accès élargi des étudiants à des bases de données internes, externes.

Déploiement d'équipement audio et video dans des salles de capacité de 70 étudiants qui en sont dépourvues.

Intérêt régional :

Qualité des formations sociales. Ces équipements participent de l'attractivité des formations sociales.

Public(s) cible(s) :

Etudiants des formations sociales des niveaux 5 aux niveau 1

Détail du calcul de la subvention :

Le montant total de l'opération s'élève à 75 651 €.

L'assiette éligible est fonction de la part de l'effectif dans les formations éligibles (1667) sur l'ensemble de l'effectif en formation accueilli (3123), soit une part de 53 %, qui donne une assiette d'un montant de $75\,651 * 53\% = 40\,095$ €.

Sur cette assiette, est alors appliqué un taux d'intervention de 60%. On obtient ainsi le montant de subvention régionale maximal prévisionnel : $40\,095 * 60\% = 24\,057$ €.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Matériel informatique et audiovisuel	40 095,00	100,00%	Subvention Conseil Régional IDF	24 057,00	60,00%
Total	40 095,00	100,00%	FONDS PROPRES	16 038,00	40,00%
			Total	40 095,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €
2015	19 057,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	96 000,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	5 580 330,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	5 580 330,00 €
2012	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	264 000,00 €
2013	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	132 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	5 570 330,00 €
2014	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	132 000,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	7 841 960,00 €
	Montant total	21 105 720,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005174

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : INSTITUT PARMENTIER INVESTISSEMENT 20/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	1 081 855,17 €	60,00 %	649 113,00 €
	Montant Total de la subvention		649 113,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INSTITUT PARMENTIER
Adresse administrative : 145 AVENUE PARMENTIER
75010 PARIS 10
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Xavier FLORIAN, Président

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 34997263800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'investissement 2014 pour un projet de mise en conformité accessibilité et sécurité du site de Parmentier

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 août 2016
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Mise en conformité accessibilité et sécurité du site. Augmentation de la capacité d'accueil autorisée -
Rénovation de locaux vétustes.

Description :

Travaux tous corps d'état

Moyens mis en œuvre :

Poursuite du projet initié en 2009

Intérêt régional :

Qualité et attractivité des formations sociales

Public(s) cible(s) :

Etudiants des formations sociales et paramédicales

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total du projet est estimé à 2 041 236,17 €.

En 2014, les effectifs comptent 3123 étudiants dont 1667 sont dans des formations éligibles à la subvention globale régionale, soit 53 % des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 2 041 236,17 € (coût total du projet) x 53 % d'effectifs dans les formations éligibles = 1 081 855,17 €.

Le calcul de la subvention régionale = 1 081 855,17 € (assiette éligible) x 60 % de subvention = 649 113 €.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux tous corps d'état	1 081 855,17	100,00%
Total	1 081 855,17	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Conseil Régional IDF	649 113,00	60,00%
EMPRUNT	300 000,00	27,73%
FONDS PROPRES	132 742,17	12,27%
Total	1 081 855,17	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €
2015	200 000,00 €
2016	439 113,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	96 000,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	5 580 330,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	5 580 330,00 €
2012	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	264 000,00 €
2013	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	132 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	5 570 330,00 €
2014	Financement de places en formation continue pour les formations Aide Soignant et/ou Auxiliaire Puériculture	132 000,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	7 841 960,00 €
	Montant total	21 105 720,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14010127
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : EPSS ECOLE PRATIQUE SER VICE SOCIAL
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	978 166,00 €	60,00 %	586 899,00 €
	Montant Total de la subvention		586 899,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EPSS ECOLE PRATIQUE SER VICE SOCIAL
 Adresse administrative : 139 Boulevard du Montparnasse
75006 PARIS 06
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame DERFOULI NOAH, Directrice Générale

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 78428106500010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'investissement 2014 pour l'aménagement et la rénovation de locaux afin de les rendre utilisables pour l'enseignement

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2014
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'EPSS est un centre de formation en travail social de 800 élèves (ES, EJE, ASS, AMP, ME, TISF, AVS) situé à Cergy.

Il y a deux sites de formation gérés par l'institut Polytechnique de Saint Louis pour le compte du Conseil général du Val d'Oise propriétaire des locaux :

- le site principal le port
- le site des Montalants (pas totalement utilisable)

Suite à une visite du bureau de contrôle Veritas sur le site du port, il a été constaté que ce site risquait de s'effondrer.

L'activité sur le site a dû être stoppée et il ne sera pas exploitable avant plusieurs mois voire plusieurs années.

Une partie des élèves et personnel a été redéployée sur la partie exploitable du site des Montalants et les acteurs locaux ont été sollicités (université, commune, communauté d'agglomération, CG..) afin d'accueillir dans l'urgence les étudiants Cette situation ne peut être que transitoire.

L'IPSL est prêt à mettre à la disposition du centre un plateau de 400 m² sur le site des Montalants. Ce plateau est inoccupé et fermé en raison des travaux indispensables préalables à son occupation.

Description :

Réaménagement d'un plateau de 400 m² sur le site des Montalants.

Moyens mis en œuvre :

Subvention du Conseil régional, fonds propres, subvention de la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise et subvention du conseil général du Val d'Oise.

Intérêt régional :

Assurer la pérennité de l'activité de l'un des plus importants centres franciliens en travail social.

Public(s) cible(s) :

Etudiants en travail social.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût de l'opération est estimé à 978 166 €.

En 2014, les effectifs comptent 781 dont 781 sont dans les formations éligibles à la subvention régionale, soit 100% des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit 978 166 € (coût total de l'opération) x 100 % d'effectifs des formations éligibles = 978 166 €

Le calcul de la subvention régionale = 978 166 € x 60% = 586 899 €

Localisation géographique :

- CERGY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux rénovation - aménagement	978 166,00	100,00%
Total	978 166,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Conseil Régional IDF	586 899,00	60,00%
FONDS PROPRES	211 267,00	21,60%
Subvention CG 95	90 000,00	9,20%
Subvention CA Cergy-Pontoise	90 000,00	9,20%
Total	978 166,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	586 899,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 157 803,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 296 745,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	2 371 745,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	89 458,80 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	3 320 444,00 €
	Montant total	8 575 973,80 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14011224
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : ECOLE NORMALE SOCIALE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	43 019,35 €	60,00 %	25 812,00 €
	Montant Total de la subvention		25 812,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-300
11300204- Organismes de formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ECOLE NORMALE SOCIALE
 Adresse administrative : 2 RUE DE TORCY
75018 PARIS 18
 Statut Juridique : Association
 Représentant : MONSIEUR DELAUNAY BELLEVILLE HENRY, PRESIDENT

Objet : - la formation en travail social, la préparation aux carrières sociales, au diplôme d'Etat d'assistant de service social, à la formation permettant l'accès à la profession d'assistant de service social pour les ressortissants d'un Etat membre de la communauté européenne ainsi que pour les ressortissants d'un autre pays, titulaires d'un diplôme de service social.
 - la création et le soutien de tout service, dispositif ou établissement propre à faciliter le développement et la mise en œuvre d'interventions sociales, socioculturelles et culturelles.

Date de publication au JO : 15 janvier 1931

N° SIRET : 30903277900022

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'investissement 2014 pour le remplacement d'une chaudière et l'achat de matériels électriques

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Remplacement incontournable de l'ancienne chaudière pour assurer le chauffage de l'immeuble et un accueil correct des publics. Générer des économies d'exploitation.
 Equipement électrique.

Description :

Échange d'un système fioul pour un système au gaz (moins coûteux à terme).

Moyens mis en œuvre :

Subvention Conseil régional IDF et fonds propres.

Intérêt régional :

Apporter au public les conditions correctes de travail pour le bon déroulement des études.

Public(s) cible(s) :

Étudiants
 Salariés permanents et intervenants de l'ENS

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 48 885,62 €
 En 2014, les effectifs comptent 146 étudiants dont 129 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 88 % des étudiants.
 L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 48 885,62 € x 88 % d'effectifs des formations éligibles = 43 019,35 €
 Le calcul de la subvention régionale = 43 019,35 € (assiette éligible) x 60 % = 25 812 €

Localisation géographique :

- VILLE DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Chaudière et équipement électrique	43 019,35	100,00%	Subvention Conseil Régional IDF	25 812,00	60,00%
Total	43 019,35	100,00%	FONDS PROPRES	17 207,35	40,00%
			Total	43 019,35	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €

2015	10 000,00 €
2016	10 812,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	9 000,00 €
2011	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	57 500,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	950 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 200,00 €
2011	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	40 000,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	950 000,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	118 930,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 200,00 €
2013	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	57 500,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 000,00 €
2013	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	157 010,57 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	950 000,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 330 000,00 €
	Montant total	3 976 340,57 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX005100
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CENTRE HOSPITALIER GONESSE INVESTISSEMENT 14/03/2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique	33 387,51 €	60,00 %	20 033,00 €
	Montant Total de la subvention		20 033,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-204181-113001-300
11300104- Organismes de formation initiale des professions paramédicales et des sages femmes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE HOSPITALIER GONESSE
 Adresse administrative : 25 RUE BERNARD FEVRIER
95500 GONESSE
 Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier
 Représentant : Monsieur BURNIER Jean Pierre, Directeur

N° SIRET : 26950004700015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Equipement des centres de formation paramédicale et maïeutique
 Rapport Cadre : CR54-10 du 01/10/2010

Objet du projet : Subvention d'équipement 2014 de la salle de simulation en santé.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 17 juin 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Finaliser la mise en œuvre de la salle de simulation de santé.

Description :

Installer le matériel nécessaire à la captation et au transfert des images et du son vers la régie et la salle de débriefing

Créer la régie.

Moyens mis en œuvre :

Subvention Conseil régional et Taxe d'apprentissage.

Intérêt régional :

Développer les compétences en formation initiale IDE et AS.
Palier les problématiques de stage.

Public(s) cible(s) :

Etudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 33 387,51 €

En 2014, les effectifs comptent 280 étudiants dont 280 sont dans les formations éligibles à la subvention globale régionale soit 100% des étudiants.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit = 33 387,51 € x 100% d'effectifs des formations éligibles = 33 387,51 €

Le calcul de la subvention régionale = 33 387,51 € (assiette éligible) x 60% = 20 033 €

Localisation géographique :

- GONESSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Matériel Pédagogique	33 387,51	100,00%
Total	33 387,51	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE	20 033,00	60,00%
Taxe d'apprentissage	13 354,51	40,00%
Total	33 387,51	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 016,50 €
2015	10 016,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique énergie climat	700 000,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 490 878,00 €
2011	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	2 160,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 504 497,00 €
2012	Politique énergie climat	100 000,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	12 795,00 €
2013	Tiers Particuliers	1 053 148,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 489 497,00 €
2014	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	4 648 485,00 €
	Montant total	7 902 470,00 €

ANNEXE 4 A LA DELIBERATION

Avenant à la convention n° 12-499-022-I



**AVENANT N° 1
A LA CONVENTION N° 12-499-022-I DU 12 Juillet 2012**

Entre

"La Région Ile de France dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris, représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON, En vertu de la délibération N° CP 12-499 du 12 juillet 2012, ci-après dénommée « la Région »" d'une part,

et

"L'Ecole Normale Sociale » dont le statut juridique est : Association dont le n° SIRET et le code APE sont : 30903277900022 - dont le siège social est situé au : 2, Rue de Torcy 75018 - PARIS ayant pour représentant Madame Martine TRAPON, Directrice générale ci-après dénommé « le bénéficiaire » d'autre part,

PREAMBULE :

L'Ecole Normale Sociale a sollicité la Région afin d'obtenir son soutien financier au titre du dispositif « Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations en travail social » adopté par délibération de l'Assemblée délibérante n° CR 54-10 du 1^{er} octobre 2010.

Par délibération N° CP 12-499 du 12 juillet 2012, la Région Île-de-France a décidé de soutenir l'Ecole Normale Sociale pour la réalisation de travaux de mises aux normes et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » (dossier n°12010250) de la convention 12-499-022-I.

Suite à une erreur matérielle, les dépenses d'équipement relatives à du matériel informatique n'ont pas été prises en compte au titre des dépenses éligibles à la subvention régionale d'un montant de 118 930 €.

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'inclure les dépenses d'équipement en matériel informatique aux dépenses éligibles à la subvention régionale attribuée par délibération N° CP 12-499 du 12 juillet 2012 à l'Ecole Normale Sociale, en vertu de la convention 12-499-022-I. Le montant de la subvention reste inchangé.

ARTICLE 2 : DATE D'EFFET ET DUREE DE L'AVENANT

Le présent avenant prend effet à compter de la date de délibération de l'assemblée régionale soit le 18 juin 2014. L'ensemble des dépenses sont éligibles à compter de la date de délibération d'attribution de la subvention régionale, soit le 12 juillet 2012.

Il prend fin conformément aux règles de caducité figurant à l'article 3.1 de la convention initiale.

ARTICLE 3 : PIÈCES CONTRACTUELLES

Les pièces contractuelles comprennent la convention initiale, le présent avenant et l'annexe dénommée « fiche projet » adoptée par délibération N° CP 12-499 du 12 juillet 2012.

ARTICLE 4 :

Toutes les autres stipulations de la convention triennale ci-dessus visée non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Fait en trois exemplaires originaux à Paris,

Le

Pour le bénéficiaire,

Le

Pour la Région Ile-de-France,
Le Président du Conseil Régional,

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 12010250
--

Commission Permanente du 12 juillet 2012

Objet : ECOLE NORMALE SOCIALE (RECTIFICATION SUITE A ERREUR MATERIELLE)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	198 223,00 €	60 %	118 930,00 €
Montant Total de la subvention			118 930,00 €

Imputation budgétaire : 901-13-2042-113002-HP13-002
11300204-Organismes formation initiale en travail social

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ECOLE NORMALE SOCIALE
 Adresse administrative : 2 RUE DE TORCY
75018 PARIS 18
 Statut Juridique : Association
 Représentant : MONSIEUR DELAUNAY BELLEVILLE HENRY, PRESIDENT

Objet :

- la formation en travail social et notamment la préparation aux carrières sociales, au diplôme d'Etat d'assistant de service social, à la formation permettant l'accès à la profession d'assistant de service social pour les ressortissants d'un Etat membre de la communauté européenne ainsi que pour les ressortissants d'un autre pays, titulaires d'un diplôme de service social,
- les formations initiales, supérieures et continues dans les champs du travail social, du développement social, de l'action socioculturelle y compris la formation des élus locaux, en se conformant aux conditions d'agrèments nécessaires à leurs organisations et validations,
- la création et le soutien de tout service, dispositif ou établissement propre à faciliter le développement et la mises en œuvre d'interventions sociales, socioculturelles et culturelles,

Date de publication au JO : 15 janvier 1931

N° SIRET : 30903277900022

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social

Objet du projet : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT POUR DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Date prévisionnelle de début de projet : 12 juillet 2012

Date prévisionnelle de fin de projet : 11 juillet 2015

Démarrage anticipé de projet : Non (modification de la base subventionnable uniquement)

Objectifs :

Mettre en conformité les locaux et permettre l'accès aux personnes en situation de handicap, renouveler le matériel informatique.

Description :

L'ENS est une école de formation en travail social située dans le 18ème arrondissement de Paris. La formation proposée est la formation d'assistant de service social. Les autres formations (CAFERUIS et CAFDES) sont menées en partenariat avec le centre de formation Saint-Honoré. Dans ses locaux de l'ENS, il y a également un centre social "Espace Torcy" qui propose de l'accompagnement aux habitants et aux jeunes du quartier.

Le projet consiste à mettre aux normes tous les locaux situés 2 rue de Torcy et d'aménager l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ainsi que de renouveler le matériel informatique.

Il se décompose en 2 phases de travaux en fonction des dates de réalisation prévues l'une au 2ème semestre 2012 et l'autre fin juin 2013. La première phase concerne le volet des travaux pouvant être réalisés au 2ème trimestre 2012.

Le projet concernant la deuxième phase sera présenté dans un rapport début 2013.

Le coût total des travaux est estimé à 639 536 € TTC mais l'activité de formation éligible Région représente 71% soit un coût total des travaux soit 454 070 €.

Moyens mis en œuvre :

Participation de l'ENS sur ses fonds propres et par l'emprunt.

Intérêt régional :

Améliorer la qualité de la formation et permettre l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Public(s) cible(s) :

Etudiants et formateurs accueillis à l'ENS.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût estimé de la première phase de travaux est de 198 223 € TTC.

En 2012, les effectifs accueillis sont de 142 étudiants dont 142 dans les formations éligibles à la subvention régionale soit 100%.

L'assiette éligible est calculée sur la part d'activité consacrée aux formations éligibles soit 198 223 € x 100% = 198 223 €.

Le calcul de la subvention régionale : 198 223 € x 60% = 118 930 €.

Ce calcul reste inchangé, l'avenant concerne uniquement l'ajout de la mention « équipement informatique » dans les dépenses éligibles.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2012

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux de mise en conformité, sécurité et accessibilité aux handicapés Equipement informatique	198 223,00	100,00%
Total	198 223,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres et emprunts	79 293,00	40,00%
Subvention régionale	118 930,00	60,00%
Total	198 223,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2012	50 000,00 €
2013	50 000,00 €
2014	18 930,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée dans l'intérêt régionale	8 000,00 €
2009	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	299 918,00 €
2009	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	40 000,00 €
2010	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	8 000,00 €
2010	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	999 728,00 €
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	9 000,00 €
2011	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	40 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 200,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	950 000,00 €
2011	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	57 500,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 200,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	665 000,00 €
	Montant total	3 091 546,00 €